

La Vie Communale
N°0125
Janvier 2025

SAINT-MARS LA-BRIÈRE

Restauration de la maison Grigné

page 12

Enfance & Jeunesse p.23

COLLECTE DE JOUETS

Succès de la collecte de jouets du CME

Vie Culturelle p.25

JAPAN DAY

Samedi 15 Mars - de 10h à 18h



Janvier 2025

SOMMAIRE

Édito	3	Enfance & Jeunesse	20
<i>Le mot de Monsieur le Maire</i>		<i>École élémentaire Claude Chappe</i>	
Vie Municipale	4	<i>École maternelle des Hauts Champs</i>	
<i>Nouveaux agents</i>		<i>Marche de Noël</i>	
<i>Commémorations</i>		<i>Conseil municipal des Enfants</i>	
<i>Recensement</i>		<i>Collecte jouets et jeux</i>	
<i>Taxe foncière</i>		Vie Culturelle	24
<i>Nouveautés</i>		<i>Saison culturelle</i>	
Vie Locale & Économique	9	<i>Japan day</i>	
<i>Maison de santé</i>		<i>Bibliothèque</i>	
<i>Papeterie du Bourray</i>		Vie Intercommunale	27
<i>Projet photovoltaïque</i>		<i>Mot de vos conseillers départementaux</i>	
<i>Octobre Rose</i>		<i>École de musique communautaire</i>	
Urbanisme & Travaux	12	<i>Pays du Perche Sarthois</i>	
<i>Travaux sur les bâtiments communaux</i>		<i>Gesnois Bilurien</i>	
<i>(Maison Grigné, salle du Narais, gymnase, etc)</i>		<i>Syvalorm</i>	
Vie Sociale	16	Vie Associative	33
<i>Centre LARES</i>		<i>Annuaire des associations</i>	
<i>Gala 2024</i>		<i>Sports</i>	
<i>Repas des séniors</i>		<i>Tribu Briéroise</i>	
<i>Séjours ANCV</i>		<i>UNC</i>	
<i>Social</i>		<i>Familles de la Sarthe</i>	
		<i>Famille Rurale</i>	
		<i>Opération Bouchons 72</i>	
		<i>Sur les Pas des Artistes</i>	
		Info & Services	43
		<i>Vos élus vous reçoivent</i>	
		<i>État civil</i>	
		<i>Conseils municipaux</i>	

Saint Mars La Brière - La Vie Communale, Janvier 2025
 Imprimé à 1400 exemplaires.
 Directeur de la publication : Jackie SURUT
 Photos : Mairie et associations
 Conception graphique : LSgraphisme
 Impression : IPL Connerré.



Le Mot de Monsieur le Maire

L'année 2024 a été marquée par des événements significatifs pour notre commune. L'inauguration de la nouvelle maison de santé en novembre a permis aux professionnels de santé d'accueillir leurs patients dans des conditions optimales depuis octobre. Cependant, nous sommes conscients que pour offrir un service optimal, la présence d'un deuxième médecin et d'un dentiste est cruciale. Nous savons que le contexte actuel, marqué par une pénurie de professionnels de santé dans de nombreuses régions, rend ce défi particulièrement complexe. Néanmoins, nous redoublerons d'efforts et étudierons toutes les solutions possibles pour attirer ces praticiens et renforcer notre offre de soins.

La nouvelle équipe municipale a insufflé une dynamique positive, notamment avec l'organisation de la guinguette du 12 juillet, qui a rassemblé de nombreux habitants et renforcé le lien social. Les associations, qu'elles soient sportives ou culturelles, ont également joué un rôle essentiel dans l'animation et le dynamisme de notre commune tout au long de l'année. Ces initiatives témoignent de notre engagement collectif à améliorer la qualité de vie et à renforcer la cohésion au sein de notre communauté.

L'année 2024, c'est aussi des événements climatiques violents entraînant des inondations qui ont mis en lumière des faiblesses dans nos infrastructures. La salle polyvalente du Narais a aussi subi un sinistre majeur entraînant sa fermeture pour réparations du 14 octobre au 1er mars 2025. Conscients de ces défis, nous nous engageons à entreprendre dès 2025 des travaux d'amélioration pour renforcer la résilience de notre patrimoine et assurer la sécurité de tous les habitants.

Notre action portera également sur des mesures concrètes pour améliorer le cadre de vie et ainsi répondre aux besoins quotidiens de chacun. Que ce soit dans l'amélioration des infrastructures, la création d'espaces de rencontre ou la mise en place de nouvelles initiatives locales, nous serons à l'écoute de vos attentes pour faire de Saint-Mars-la-Brière un lieu où il fait bon vivre.

L'année 2024 a également été l'occasion de réfléchir à l'amélioration des conditions de travail de nos agents communaux, dont l'engagement au service des Briéroises et des Briérois est essentiel. Conscients des défis auxquels ils font face dans leurs missions quotidiennes, nous nous engageons à rechercher des solutions technico-économiques et humaines pour alléger les tâches les plus pénibles.

L'objectif est de leur permettre de se concentrer davantage sur des activités valorisant l'intérêt collectif et le développement de la commune. En 2025, des initiatives concrètes seront mises en place, incluant potentiellement de nouveaux équipements, des formations adaptées, et une meilleure organisation du travail. Nous souhaitons que chaque agent trouve satisfaction et reconnaissance dans son rôle au service de la communauté.

Le message du gouvernement est clair : avec la baisse des recettes, chaque collectivité devra faire preuve de rigueur budgétaire. À Saint-Mars-la-Brière, nous comprenons que cet ajustement représente un défi, mais aussi une opportunité de repenser nos priorités et de recentrer nos actions sur l'essentiel.

Restons positifs et abordons 2025 avec optimisme. Ensemble avec le Conseil municipal, nous sommes résolu à faire de cette nouvelle année une période de progrès et de bien-être pour Saint-Mars-la-Brière. Nous vous adressons nos vœux les plus sincères pour une année épanouissante, pleine de réussites et, avant tout, de bonne santé pour chacun d'entre vous.

Que 2025 soit marquée par la solidarité, l'entraide, et des moments partagés. Bonne année à toutes et à tous ! Et nous aurons l'occasion de célébrer ensemble cette nouvelle année lors de la **cérémonie des vœux du maire le vendredi 31 janvier 2025 à 19 heures au Gymnase.**

Jackie Surut
Maire de Saint-Mars-la-Brière.

Votre mairie

Contacts et horaires

36 Rue de Paris
72470 Saint-Mars-la-Brière

☎ **02.43.89.70.23**

✉ **contact@smlb.fr**

📍 **www.saint-mars-la-briere.fr**

LUNDI

14h - 17h30

MARDI

8h30 - 12h

14h - 17h30

MERCREDI / VENDREDI

9h - 12h

14h - 17h30

JEUDI / SAMEDI (ouverture un samedi sur 2)

9h - 12h

Nouveaux Agents & Départs

Trois nouvelles collègues ont rejoint nos effectifs depuis le 2 septembre suite à un départ en retraite et 2 départs volontaires. À la restauration de l'école maternelle, il s'agit d'Émilie JALIER qui remplace Véronique FROGER et Caroline BOURGEOIS qui remplace Gwendoline BIGOT sur le temps méridien.

À la restauration de l'école élémentaire, il s'agit de Séverine GALMARD qui remplace Julie LECOCQ.



Émilie JALIER



Séverine GALMARD



Caroline BOURGEOIS

Commémorations

Un 14 juillet inoubliable marqué par la fête

En 2024, la commune de Saint-Mars-la-Brière a célébré la Fête Nationale dans une ambiance festive en organisant une guinguette sur l'esplanade Simone Veil le 12 juillet.

La traditionnelle cérémonie a réuni les habitants autour de la nouvelle équipe municipale, accompagnée cette année de ses jeunes représentants du Conseil municipal Enfants, dans un esprit d'engagement citoyen et de transmission des valeurs républicaines.

La matinée a commencé par un dépôt de gerbes au monument aux morts, en présence des autorités locales, des membres du Conseil municipal et des jeunes conseillers. Ce moment de commémoration historique a été une occasion de rappeler au travers d'une brève mise en scène l'épisode de la prise de la Bastille présentée par les jeunes élus.

L'implication des jeunes membres du Conseil municipal Enfants a été saluée pour leur participation active et leur contribution à la cérémonie officielle.

Mais l'édition de cette année restera gravée dans les mémoires, non seulement pour la beauté de la cérémonie suivie de l'habituel vin d'honneur à l'espace du Narais, mais aussi pour l'événement inattendu qui s'est produit en fin de matinée.

En effet, un incendie s'est déclaré dans une maison de la commune, mobilisant immédiatement les pompiers de plusieurs communes voisines et les élus. Le dispositif d'urgence a été activé en un temps record grâce à la réactivité des services de secours et la mobilisation de l'équipe municipale.

L'incendie a pu être maîtrisé en fin d'après-midi laissant la maison inhabitable.

Une mobilisation exemplaire des élus et des habitants a permis d'offrir un lieu temporaire de sécurité et de réconfort aux sinistrés.

La commune de Saint-Mars-la-Brière, au-delà de la fête, a su offrir un bel exemple de résilience et d'entraide. En cette journée mémorable, le 14 juillet a pris tout son sens, non seulement comme une célébration de la liberté de notre nation, mais aussi comme une démonstration de l'adhésion collective aux valeurs de soutien.



Cérémonie du 11 novembre 2024

La transmission est assurée !

Le 11 novembre 1918 au cœur de la forêt de Compiègne, les deux délégations françaises et allemandes signent l'Armistice.

Cette année, de nombreux Briérois ont répondu à l'appel à honorer ce temps de mémoire au monument aux morts.

Force a été de constater que les rangs des anciens de notre commune se réduisent considérablement au fil des années qui passent. Aussi, au-delà de l'hommage rendu aux soldats qui se sont battus pour la France depuis 1914, la transmission des valeurs de la république est concrète avec une présence forte des membres du Conseil municipal Enfants.

Aux côtés du maire, des élus, des représentations des anciens combattants, des représentants de la gendarmerie et des forces armées, mais également des associations, les jeunes élus du Conseil municipal enfants ont lu à tour de rôle des lettres de Charles Guinant et de l'adjudant Berthier morts pour la France.

Cet engagement des jeunes générations a été lors de cette édition 2024 un moyen de mobiliser leurs parents et proches pour cette traditionnelle commémoration, mais surtout d'assurer la transmission de cet héritage historique.



Cérémonie du 5 décembre 2024

Cinq décembre, Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Au nom du devoir de mémoire, les représentants de l'Union Nationale des Combattants accompagnés par des élus de Saint-Mars-la-Brière ont commémoré et procédé à un dépôt de gerbes au Monument aux Morts et sur la tombe du soldat Berthou.





Recensement de la population 2025



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 16 janvier 2025. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.



Le recensement de la population est gratuit !

Taxe Foncière

La Mairie vous informe

Bilan 2024, Taxe Foncière et informations pratiques pour les propriétaires. Taxe Foncière nouvelle formule depuis 2021.

Vous êtes mensualisé ou vous venez d'honorer le paiement des taxes foncières pour l'année 2024. C'est l'occasion de faire un point sur cette contribution qui permet de faire fonctionner notre commune. Voici des informations pour anticiper les paiements à venir et/ou bénéficier des exonérations. Cet article a été réalisé en collaboration avec le site comptastar.fr qui est un comptable en ligne (partenaire : <https://c3po.link/QySquX7gwa>). Vous pouvez aussi vous adresser à tout comptable professionnel établi localement.

La taxe foncière est un impôt local qui concerne uniquement les propriétaires de biens immobiliers. Elle doit être payée une fois par an et concerne divers types de biens, tels que les locaux d'habitation, les locaux professionnels, les parkings, les terrains, et même les bateaux amarrés et aménagés. Elle finance les structures et services du "bloc communal", c'est-à-dire la commune, mais aussi la communauté et les établissements intercommunaux. Depuis 2021, elle ne finance plus les départements ni les régions.

Comment se calcule la taxe foncière ? A-t-elle augmenté ?

La taxe foncière de chaque structure est calculée sur la base de la "valeur locative cadastrale du bien", qui représente son loyer annuel théorique en 1970. Elle est déterminée par l'administration fiscale et dépend de la surface de votre bien, y compris les éléments secondaires comme les garages, les jardins, etc.

On détermine une "surface pondérée", multipliée par un "loyer théorique" pour obtenir la "valeur locative cadastrale du bien". Ensuite, chaque collectivité applique un taux de taxe foncière sur cette valeur locative cadastrale afin de déterminer la taxe. Toutes les taxes foncières de chaque institution sont additionnées sur la même feuille d'impôt.

Ce qu'il faut savoir :

- Surface pondérée : la surface brute du logement à laquelle sont ajoutés des m² supplémentaires en fonction des coefficients d'entretien, de la situation, ainsi que des éléments de confort (eau courante, gaz, électricité, etc.).
- Tarif au m² d'évaluation du local de référence : cette valeur n'a rien à voir avec le marché locatif actuel, c'est une valeur de référence déterminée en 1970 et en comparaison d'un ou plusieurs biens similaires situés dans la même commune. Elle est discutée dans le cadre d'une commission de concertation au niveau de la commune (CCID).

Exemple de calcul :

Prenons l'exemple d'un appartement avec les données suivantes :

- Superficie : 100 m²
- Tarif au m² d'évaluation du local de référence : 144 €
- Coefficient d'entretien : 1,00
- Coefficient de situation : 0,00
- Correctif d'ascenseur : 0,00
- Éléments de confort : eau courante (+4 m²), gaz (+2 m²), électricité (+2 m²)

Calcul :

Surface pondérée :

Surface brute : 100 m²

Ajout des éléments de confort : 100 m² + 4 m² + 2 m² + 2 m² = 108 m²

Application des coefficients : 108 m² x 1,00 (entretien) x 1,00 (situation) x 1,00 (ascenseur) = 108 m².

Valeur locative cadastrale annuelle :

108 m² x 144 € = 15 552 €.

Valeur locative cadastrale à prendre en compte :

Chaque année, l'État revalorise la valeur locative cadastrale par un taux national (en 2024 : 3,9 % pour la base de la taxe foncière sur les propriétés bâties).

Taux d'imposition :

Chaque collectivité ou service (commune, communauté, intercommunalité, ordures ménagères, GEMAPI - lutte contre les inondations) applique un taux de taxe à la valeur locative cadastrale pour déterminer sa taxe foncière. La feuille d'impôts additionne toutes ces taxes foncières et détermine le montant total de l'impôt à payer, après avoir ajouté la somme de 65 euros pour frais de gestion.

Les exonérations :

Bien anticiper sa situation fiscale est complexe. Localement, vous pouvez vous rapprocher de votre comptable afin de vous aider. Vous pouvez également faire appel à un comptable en ligne (partenaire : <https://c3po.link/QySquX7gwa>), qui peut vous répondre sur tous les sujets de gestion comptable et financière.

Certaines catégories de propriétaires peuvent bénéficier d'exonérations de taxe foncière. Cela inclut les titulaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), les personnes handicapées, ainsi que les personnes âgées de plus de 75 ans sous condition de ressources, pour leur résidence principale. Ces exonérations peuvent également s'appliquer aux habitations secondaires dans certains cas. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter cet article : <https://euroreporter.eu/blog/info-locale-les-exonérations-de-la-taxe-foncière-sur-les-proprietés-bâties-auxquelles-vous-pouvez-bénéficier>.



Nouveautés

Refonte du bulletin

Vous l'avez remarqué en ouvrant votre boîte aux lettres : votre bulletin municipal a fait peau neuve.

Nouvelle écriture, nouvelles couleurs, nouvel agencement !

L'équipe municipale a opté pour des couleurs plus douces, un graphisme allégé et une présentation en première de couverture qui se veut plus « journalistique » pour plus de lisibilité et un graphisme davantage dans l'air du temps.

L'équipe municipale n'a pas souhaité tout révolutionner, c'est pourquoi, en le feuilletant, vous retrouverez les rubriques que vous connaissez et un contenu toujours aussi riche.

L'équipe municipale espère que cette refonte graphique vous plaira et fera encore grandir votre envie de lire votre bulletin.

Page Facebook de la commune

Peut-être avez-vous vu cette information sur le panneau lumineux à l'entrée de notre commune ?
Saint-Mars-la-Brière a créé sa page Facebook ! Son nom ? Mairie de Saint-Mars-la-Brière.

Vous pourrez y retrouver tous les événements organisés sur la commune !

N'oubliez pas de suivre la page et de liker les posts !

Rappel de la présence de la commune sur IntraMuros avec QR code

Pour ceux qui n'auraient pas encore téléchargé l'application **IntraMuros**, vous pouvez le faire ici gratuitement :



IntraMuros est une application mobile qui permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale. Vous accédez au journal de la commune, aux événements de son bassin de vie et aux points d'intérêts touristiques et recevoir les alertes directement sur votre smartphone.

Chaque utilisateur peut également signaler un problème de voirie, un incident, une incivilité, ...

Sachez qu'aucune information n'est collectée : ni mail, ni téléphone.

Maison de Santé

Inauguration et ouverture



Le 23 novembre dernier a été inauguré la Maison de Santé de notre commune, en présence de M. Surut le maire, M. Vernhettes ancien maire, Anthony Trifaut Président du Perche Sarthois, Hélène Le Conte conseillère départementale, Marie-Thérèse Leroux vice présidente du conseil départemental, Thierry Cozic, Jean-Pierre Vogel, sénateurs et M. Yves-Marie Hervé (maire de Changé), représentant et suppléant de Marietta Karamanli.

Celle-ci marque l'aboutissement de 30 années d'études et de travaux, qui ont été confiés au bailleur social Sarthe Habitat L'objectif de cette Maison de Santé est d'améliorer la qualité d'accueil des patients et de regrouper les praticiens dans un même lieu fonctionnel.

En effet, les anciens locaux de nos praticiens méritaient plus qu'un relooking, c'est donc un grand coup de neuf qui a été fait.

Nos praticiens, déjà installés dans notre commune, ont pris possession de leurs nouveaux locaux :

- Notre médecin généraliste Monica Mihut
- Nos kinés Dawid Mielniczek et Joanna Malysa
- Nos infirmières Geneviève Urfin et Christel Franchoux
- Notre ostéopathe Clément Daragon

À compter du 1er février, Delphine Demarcq Briéroise et sage-femme intégrera l'équipe en place. Nous sommes toujours à la recherche d'un médecin généraliste et de dentistes (locaux réservés).

Malheureusement victime de son succès, nous avons dû refuser d'autres spécialistes par manque de local. À nous de voir comment répondre aux nouvelles demandes. Concernant l'accessibilité du lieu, le stationnement adossé à la Maison de Santé est équipé d'un accès pour les personnes souffrant d'un handicap (PMR) et pour gérer le flux augmenté de circulation, la rue des Miracles est passée à sens unique.

Merci à tous les participants qui ont permis de mener à bien ce projet attendu par la population de Saint-Mars-la-Brière.

Papeterie du Bourray

À l'occasion des 160 ans de vie de la Papeterie du Bourray (anniversaire de 1844), Céline et François Bourdin, nouveaux propriétaires depuis six ans, ont tenu à offrir à la commune deux œuvres d'art pour fêter cet événement.

Ces sculptures ont été réalisées par l'artiste Marianne Guély et uniquement à partir de la ouate fabriquée sur le site de Saint-Mars-la-Brière. Saint-Mars-la-Brière remercie vivement Céline et François Bourdin pour ces présents !



Projet Photovoltaïque

Le projet photovoltaïque du Beucher a été développé depuis 2018, par la société de projet AIREFSOL ENERGIES 9, issu d'un partenariat entre EOLFI, opérateur photovoltaïque depuis plus de 20 ans et SNCF, propriétaire et gestionnaire des infrastructures ferroviaires françaises.

L'objectif principal du projet est la réhabilitation de terrains délaissés de toute activité ferroviaire avec l'installation d'une centrale photovoltaïque. L'ensemble des enjeux encadrant le développement de ce projet ont été étudiés en cohérence avec son environnement et en concertation avec les acteurs du territoire.

Aujourd'hui, toutes les autorisations ont été obtenues permettant le lancement de la phase construction courant 2025.

En résumé, le parc du Beucher représente une puissance installée d'environ 5 MWc, pour une surface clôturée de 9,2 hectares. Il se situe sur le territoire de la commune de Saint-Mars-la-Brière (72), au lieu-dit Le Beucher. Il permettra une production renouvelable annuelle de 6 000 MWh, l'équivalent de la consommation d'électricité de plus de 5 000 habitants, soit près de deux fois la population de Saint-Mars-la-Brière.

Le financement du projet est en cours et une campagne de financement participatif sera lancée dès janvier 2025, sur la plateforme LENDOPOLIS : <https://www.lendopolis.com/>. Les habitants de Saint-Mars-la-Brière seront invités à contribuer au financement du projet et ainsi contribuer à la transition énergétique.

La construction du parc se déroulera courant 2025 et une réunion d'information sera organisée début 2025 afin de communiquer sur le calendrier du chantier et répondre à vos questions.

Envoyez vos questions à notre cheffe de projet, Mathilde Perthu.

Octobre Rose

Saint-Mars-la-Brière s'est mise au Rose en ce mois d'octobre 2024.

Un mois de sensibilisation et de solidarité

Pour ce 31^e anniversaire d'Octobre Rose Saint-Mars-la-Brière s'est parée de rose pour s'engager localement dans cette campagne mondiale qui mobilise au fil des ans de plus en plus de communes.

Une convention avec l'antenne sarthoise de La Ligue contre le Cancer a permis de formaliser les modalités de collecte des fonds.

Dès le début du mois d'octobre, les commerçants de notre commune ont répondu présent en décorant leurs vitrines aux couleurs de la campagne.

Des boîtes de collecte ont également été installées dans leurs magasins, permettant à tous de faire un don en toute simplicité.

Des actions pour encourager la mobilisation

Pour dynamiser l'opération et renforcer l'engagement des citoyens, plusieurs actions ont été organisées tout au long du mois. Parmi elles, une marche et une course solidaires qui ont rassemblé une trentaine de participants le samedi 19 octobre sur l'esplanade Simone Veil. 6 km de parcours proposé par le club d'athlétisme, une vente de roses et rosiers, de gâteaux, par l'association Naturosolid'ere.

Tous vêtus de rose pour symboliser leur soutien à la cause. L'événement a été l'occasion de récolter des fonds supplémentaires grâce à des dons volontaires des participants.

Des dépliants et affiches mettant en avant les gestes d'auto palpation ainsi que des conseils sur le dépistage précoce du cancer ont également contribué à faire de cette opération un moment d'échange et de partage.

Un soutien précieux des associations locales

La collaboration avec des associations locales et la Ligue contre le Cancer a été un élément clé de la réussite de cette opération. Par des actions organisées tout au long du mois dans leur disciplines respectives, ces acteurs de la vie locale ont contribué à mener une sensibilisation en direct avec la population, à l'image de l'équipe Briéroise féminine de football qui a joué le jeu.



Bravo aux commerçants du centre-bourg

La mobilisation des commerçants en a fait un fil conducteur pour créer une animation de centre-bourg. Pour certains, cela a été l'occasion de faire preuve de créativité tant sur la décoration des vitrines que la création d'offres sur la thématique d'octobre rose. L'élaboration du « Sein Mars » un cocktail rose crée par l'équipe du Café de la place a permis de collecter 1 euro à chaque commande. La boulangerie la « pétrie » a suivi le mouvement en concoctant des chouquettes roses vendues en lots. Le carrefour contact n'a pas été en reste en proposant des kits de lingettes démaquillantes écologiques. Et pour terminer en beauté le salon de coiffure 21 by LH a proposé une action solidaire en collectant 1 euro par coupe de cheveux.



Merci à tous pour votre générosité.

L'opération Octobre Rose 2024 a été un véritable succès, et cela n'aurait pas été possible sans l'engagement de tous : commerçants, bénévoles, élus, participants aux événements et donateurs.

Cette campagne démontre une fois de plus que la solidarité locale peut avoir un impact concret dans la lutte contre le cancer du sein. Grâce à la mobilisation de tous, un total de 981 euros a été collecté.

Cette somme a été intégralement reversée à la Ligue contre le Cancer pour financer la recherche, l'accompagnement des malades, ainsi que des actions de sensibilisation.

Nous remercions chaleureusement tous les participants et vous donnons rendez-vous en octobre 2025 pour une nouvelle édition.

Travaux sur les Bâtiments Communaux

Restauration de la maison Grigné

Peut-être n'avez-vous pas eu l'opportunité de constater le démarrage des travaux de restauration de la petite maison dite « Grigné », située au cœur du bourg. Ce projet de rénovation a été confié à trois entreprises locales : Glot Charpente, Glot Couverture et Farçy pour la maçonnerie.

Les travaux ont débuté à la mi-novembre, conformément aux engagements du maire et de son équipe municipale.

Dans un premier temps, l'entreprise Glot Couverture a procédé à la dépose des tuiles de l'ancienne toiture, permettant ainsi à l'entreprise Farçy d'intervenir sur toute la partie maçonnerie.

Une fois cette étape achevée, l'entreprise Glot Charpente a installé une charpente préalablement fabriquée en atelier, en respectant les techniques traditionnelles des compagnons charpentiers, c'est-à-dire selon un assemblage de type cathédrale et en chêne, afin de préserver le style de construction d'époque de cette maison.

Pour conclure, l'entreprise Glot Couverture est intervenue pour la pose de tuiles neuves, tout en utilisant des matériaux correspondant à ceux d'origine, y compris pour les gouttières.

La partie menuiserie a également été entièrement reprise lors de ces travaux de réhabilitation. Enfin, des éclairages seront réactivés afin de mettre en valeur les façades, ainsi que l'intérieur de la maison.

L'équipe municipale reste à votre disposition pour réfléchir ensemble à la mise en valeur et à l'utilisation future de ce lieu.



Remise en état dans la salle du Narais

Malheureusement, au début du second semestre, la salle du Narais est devenue inutilisable dans sa partie salle de spectacle, en raison d'une rupture de canalisation d'eau survenue dans les loges.

Cet incident a entraîné l'arrêt total de l'utilisation de la salle, causant ainsi des problèmes pour toutes les manifestations programmées, qu'elles soient municipales ou associatives.

La rupture de la canalisation a provoqué d'importants dégâts sur les parquets de la scène ainsi que sur celui de la salle elle-même. Les dommages sont si considérables qu'ils nécessitent le remplacement complet du parquet de la salle, ainsi que celui de la scène, pourtant refait il y a moins d'un an.

Comme c'est souvent le cas, la problématique principale réside dans la prise en charge du dossier par les assureurs. Bien que le responsable technique ait immédiatement contacté des entreprises pour obtenir des devis avant l'intervention des experts, il a fallu composer avec les délais de fabrication des parquets de remplacement et le temps incompressible des travaux.

Compte tenu du montant des travaux, l'assureur de la commune a procédé à deux expertises techniques avant de valider l'indemnisation et d'en déterminer le montant. En complément, des travaux de génie civil ont été réalisés pour améliorer l'évacuation des eaux en cas de nouvelles fuites, notamment au niveau des loges.

De même, il a été nécessaire de procéder au remplacement des radiateurs en acier dans la grande salle de spectacle.

Les élus tiennent à présenter leurs excuses aux associations et aux particuliers pour leur incapacité à répondre à leurs besoins durant cette période. Ils rappellent que cette situation est totalement indépendante de leur volonté.



Travaux au gymnase

Pour répondre aux attentes et aux besoins des différentes associations, qu'elles soient sportives ou non, à savoir retrouver des surfaces et des créneaux d'utilisation, la municipalité a décidé d'entreprendre des travaux à l'étage du gymnase.



Ces travaux consistent à supprimer des locaux tels que des bureaux et de petites salles afin de créer une grande salle multi-activités, équipée d'un système de chauffage indépendant et d'un revêtement de sol en parquet.

Les travaux de démolition ont commencé à la mi-novembre, avec pour objectif une fin de réalisation prévue dans les premières semaines de 2025.

Toujours au niveau du gymnase, une modification de l'alimentation en eau chaude des vestiaires et des douches sera réalisée en cours d'année. Cette intervention consistera à raccorder ces installations à la chaudière générale du gymnase, afin d'assurer des températures adéquates.

La majeure partie de ces travaux sera réalisée en régie, c'est à dire, par les agents de la commune.

Par ailleurs, une étude est en cours pour envisager l'alimentation en eau chaude des vestiaires situés sous la tribune de football toujours par la même source de production.

Travaux dans le groupe scolaire de la maternelle

Toujours dans un souci d'apporter du confort aux élèves et aux enseignants, des films spéciaux seront posés sur les vitres de différentes baies. Cette intervention vise à réduire le rayonnement solaire dans les salles de classe et, surtout, à contribuer à abaisser la température des locaux.

Local « boules » et préau

Le local communal appelé communément « local boules » ainsi que le préau adjacent nécessitent une profonde restauration (ravalement, remplacements des ouvrants, remise en conformité de l'installation électrique, etc.). La ligne budgétaire nécessaire à ces travaux sera soumise au vote du Conseil municipal.

Salle des châtaigniers

Au cours de l'année 2025, le parquet de la salle des Châtaigniers fera l'objet d'un ponçage et d'un traitement. Cette opération, essentielle à l'entretien du patrimoine, s'avère nécessaire pour préserver la qualité du parquet sur le long terme et pour corriger certaines erreurs techniques liées à son entretien.

Ces travaux, seront réalisés en dehors des périodes d'utilisation par les associations.

Mobilité, stationnement, vidéosurveillance dans le bourg

Les membres de la commission des travaux ont examiné, point par point, les suggestions et propositions de l'adjoint chargé des travaux, de la voirie et de l'urbanisme.

Les travaux suivants ont été retenus par la commission. Toutefois, leur réalisation dépendra des urgences, des priorités et, surtout, des moyens financiers qui auront été votés lors du budget primitif de 2025.

Sécurisation des piétons et des cyclistes

Ce projet concerne les rues du Mans et de Paris. Il prévoit la création d'une voie partagée entre piétons et cyclistes. L'objectif de ce projet étant de faciliter le déplacement des cyclistes dans le cœur de bourg, mais également de sécuriser totalement un des deux trottoirs de ces rues. Le tracé retenu se situe du côté sud de la commune, ce cheminement partira de la rue des Loudonneaux pour se terminer jusqu'aux trois magasins situés à la sortie en direction de Connerré.

Amélioration du stationnement dans le bourg

Le stationnement situé en face de l'école maternelle et du centre d'accueil périscolaire peine à répondre aux besoins de ces deux structures. Bien qu'il s'agisse principalement d'un stationnement temporaire, il ne garantit pas pleinement la sécurité des enfants, notamment en raison de la présence d'une haie. Trop souvent, les parents font descendre leurs enfants directement sur la chaussée.

La solution envisagée consiste à transformer la bande de stationnement actuelle, parallèle à la voie, en un stationnement en oblique (ou en épi) face aux bâtiments.

Par ailleurs, la mise en service de la maison de santé permet désormais de poursuivre les travaux de revitalisation du cœur de bourg.

Dans le cadre des efforts visant à améliorer le stationnement dans le bourg, la commission examine les travaux de démolition de deux corps de bâtiment : le bloc situé rue des Miracles et celui situé derrière le monument aux morts.

L'espace ainsi libéré permettra de créer des places de stationnement supplémentaires, tout en préservant la perméabilité des terrains et sans compromettre les projets de construction futurs.

De même, une légère modification de l'aménagement des rues de l'Allée des Pins et des Trembles permettra également d'augmenter le nombre de places de stationnement dans ce secteur.

La vidéosurveillance du bourg

La vidéosurveillance, approuvée par le Conseil municipal en 2023, n'a pas pu être mise en œuvre en 2024 en raison d'un taux de subvention bien inférieur aux prévisions initiales lors de la constitution du dossier.

Le responsable technique reprend le projet en élargissant les consultations auprès des fournisseurs et en explorant des technologies correspondant aux attentes, tout en visant des produits susceptibles de bénéficier de subventions adaptées. Une validation technique sera demandée à la gendarmerie avant toute décision, et le projet fera l'objet d'une communication ainsi que d'une nouvelle présentation au Conseil municipal.

Pour financer ce projet, une recherche de subventions sera menée conjointement par les élus et le Service Technique.

Travaux sur les terrains de sport

La municipalité va poursuivre les efforts d'économie engagés depuis plusieurs années en matière de consommation électrique.

La commission travaux a approuvé le remplacement du système d'éclairage des terrains sportifs, en validant le passage des lampes classiques des pylônes à des lampes à LED. Cette modification concerne le terrain d'entraînement de football, le petit terrain annexe, ainsi que le terrain de la piste d'athlétisme.

Par ailleurs, le système de commande des lampes sera revu, avec l'instauration de programmations horaires adaptées, en concertation avec les différentes sections sportives.

Travaux généraux

Comme indiqué dans notre précédent bulletin, ces derniers mois ont permis de dresser un état des lieux précis de notre patrimoine routier.

Il en ressort que notre commune doit faire face à un important retard dans l'entretien des routes et chemins communaux.

Face à cette situation, et afin d'évaluer le coût nécessaire à une remise en conformité, le service technique a sollicité des devis auprès d'entreprises spécialisées dans ce domaine.

Les résultats de cette estimation prévisionnelle montrent que la commune devra planifier les travaux sur plusieurs années et établir des priorités en fonction du degré de dangerosité.

En conséquence de cette situation, le maire et l'équipe municipale avec l'appui du service technique ont constitué des dossiers détaillés afin de solliciter des subventions auprès de l'État et du Département.

Par ailleurs, un autre objectif des élus est de poursuivre l'enfouissement des réseaux (éclairage, électricité, fibre) tout en profitant de ces travaux pour continuer à améliorer le réseau d'assainissement en le rendant progressivement de type séparatif là également des dossiers ont été réalisés et transmis aux services compétents du Département.

Sécurisation des hameaux de Saint-Denis-du-Tertre et de la Chesnaie

Ce dossier s'apparente à un véritable serpent de mer.

Le Département a en grande partie rejeté le projet initial en raison d'une obligation nationale interdisant les plateaux, conséquence d'un litige en cours dans le Var.

Si le passage en agglomération et le positionnement des panneaux ont été définitivement validés par le Département, conformément aux annonces des précédents élus, le projet complémentaire présenté par ces derniers a dû être retravaillé pour se conformer au règlement de 1994.

Cela a nécessité un repositionnement des chicanes de type J11 ainsi que des coussins berlinois dans les deux hameaux, Saint-Denis et La Chesnaie. En revanche, le coussin berlinois prévu sur la route menant à la chapelle de Saint-Denis ne pourra pas être installé, la pente y étant supérieure à 4 %.

Concernant la création d'un chemin sécurisé pour les deux hameaux, le Département exige l'installation d'une bordure de trottoir sur tout le parcours, une exigence financièrement insoutenable pour la municipalité.

Le service technique propose en alternative l'installation de bornes de type J11, adaptées à une zone d'agglomération, ainsi que la réalisation d'aménagements complémentaires le long des parcours.

Par ailleurs, une réflexion est en cours sur la mise en place d'un arrêt supplémentaire pour les transports scolaires sur la route de La Chesnaie. Pour cela, la commune devra acquérir une parcelle de terrain.

Sécurisation aux Loudonneaux

Autre sujet abordé : la modification du carrefour du P.A.V.

Sur cette problématique, les membres de la commission ont travaillé sur différents scénarios :

- La mise en place de 4 stops,
- Le changement des priorités,
- Ou un aménagement du carrefour en déviant l'axe de la chaussée et en procédant à la mise en place d'un rond-point de sol avec un guidage par plots de type J11.

La solution retenue par une majorité des présents a été la déviation de la chaussée, cette option ne pénalisant pas l'accès des camions de SYLVALORM, chargés de l'évacuation des déchets du P.A.V.

Enfouissement des réseaux

À la demande des élus, le responsable du service technique a préparé un dossier détaillé concernant la poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux (éclairage, électricité, fibre). Ce dossier a été transmis au département pour étude et pour sollicitation de subventions.

Implantation des ombrières

Le projet d'implantation des ombrières a été légèrement modifié pour des raisons techniques et afin de saisir une opportunité d'augmenter légèrement la surface des panneaux solaires.

L'installation sur les différents sites se fera de manière progressive, à partir du premier trimestre 2025.

Centre LARES

Lieu d'Accueil, de Rencontre, d'Écoute et de Solidarité :

Gouvernance, collaborateurs, bénévoles, nous travaillons sur le lien et le développement social, en nous adaptant à l'évolution des besoins des populations.

Inclusion sociale, développement des liens sociaux, prise de responsabilité des usagers-habitants, développement de la citoyenneté de proximité sont au cœur de nos actions et au cœur de l'animation de la vie sociale.

Nous sommes depuis plus de **40 ans** une structure de proximité (notre siège social est à Montfort-le-Gesnois) qui repose sur la mobilisation et l'implication des habitants avec des valeurs de dignité humaine, de solidarité et de citoyenneté.

Notre association regroupe 13 communes : Ardenay-sur-Mérize, le Breil-sur-Mérize, Connerré, Fatines, Montfort-le-Gesnois, Nuillé-le-Jalais, Saint-Célerin, Saint-Corneille, Saint-Mars-la-Brière, Soultré, Surfonds, Torcé-en-Vallée et Tresson.

Nous sommes un **lieu d'accueil ouvert à tous les habitants**. Nathalie vous accueille physiquement et par téléphone. Elle vous écoute et vous oriente vers la personne la plus à même de répondre à vos attentes.



Le Centre LARES, c'est :

L'Animation de la Vie Sociale avec :

Les Pauses Conviviales : sur les communes du Breil-sur-Mérize, Saint-Célerin, Torcé-en-Vallée, Tresson et bientôt nous serons également à Ardenay-sur-Mérize et Saint-Corneille.

Les Trocs : plantes, vêtements, rentrée scolaire, Noël... Ne pas jeter mais échanger. Partager des connaissances, des passions. Tous les thèmes sont possibles pour d'autres trocs, nous serons là pour vous accompagner. La Rentrée du Lares : elle a pour vocation de rassembler les habitants, petits et grands, autour d'animations, ateliers, tombola... et de vous présenter tout le travail des professionnels et bénévoles du LARES. Accès gratuit et ouvert à tous. L'édition 2025 aura lieu à Montfort-le-Gesnois, le mercredi 27 août (de 14 heures à 18 heures).

La Rentrée du Lares : elle a pour vocation de rassembler les habitants, petits et grands, autour d'animations, ateliers, tombola... et de vous présenter tout le travail des professionnels et bénévoles du LARES. Accès gratuit et ouvert à tous. **L'édition 2025 aura lieu à Montfort-le-Gesnois, le mercredi 27 août (de 14 heures à 18 heures).**

La fête du Jeu : tous les ans, elle réunit toutes les générations pour des moments ludiques autour de jeux. Un moment de partage et de convivialité.



La famille – parentalité :

animations, ateliers, conférences vous sont proposés tout au long de l'année pour vivre des instants privilégiés avec vos enfants. Quelques exemples : Les bricoles du Mercredi, les ateliers Snoezelen, les ateliers motricité parents enfants, les ateliers "bébés signeurs", les ateliers "English for kids" ...



C'est aussi des ateliers animés par des bénévoles :

Le Repair café, Les ateliers couture, L'interval de l'écoute, Les ateliers scrapbooking, La conversation anglaise, Les sorties (Zoo, Parc de jeux...)...

C'est une solidarité envers les plus fragiles avec :

L'épicerie sociale et solidaire : commerce de proximité accessible à un public en difficulté économique, elle permet de réaliser ses courses et de choisir ses produits entre 10 à 30% de sa valeur marchande, et ce grâce à nos partenaires (Resto du Cœur, Banque alimentaire, producteurs locaux, commerces, dons et communes). C'est aussi l'occasion de valoriser les produits locaux et de proposer des ateliers de cuisine qui ont pour but de réduire le gaspillage alimentaire.

Une structure d'accueil et d'hébergement temporaire pour les femmes victimes de violence ou en rupture de toit.

C'est également France Services : pour vous accompagner dans vos principales démarches auprès des organismes tels que : les Allocations familiales, France Titres, la retraite, l'Assurance Maladie, les Finances Publiques... avec 2 animateurs, Nathalie et Maxime, dans nos locaux à Montfort-le-Gesnois et en itinérance dans les communes.

Vous l'aurez compris, le Centre LARES, est là pour vous écouter, vous accompagner, vous soutenir dans vos initiatives, vos projets. Nous nous adressons à tous les publics, à tous les âges. Tout cela est possible grâce à notre équipe de professionnels, nos bénévoles et notre gouvernance.

Les permanences : Assistante Sociale, CIDFF (Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles), Conciliateur de Justice, CAF service social, Entraide Familiale, Mission Locale, Psychologue, Rééducatrice de l'écriture, Relais Petite Enfance, SURE (Service Unique Rénovation Énergétique), Alcool Écoute, Shiatsu, ...

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h

Où nous trouver :

1, Place Jacques Moreau à Montfort le Gesnois

Contacts :

Téléphone : 02 43 76 70 25
Messagerie : contact@cslares.fr
Site internet : <http://cslares.fr/>
Centre Social Lares

Gouvernance :

Présidente : Christine MARCHAND

Direction :

Directrice Générale : Sophie PORTAIL

Directrice Administrative et Financière : Christelle BERHAULT

Le Centre LARES et la petite enfance, c'est une histoire de plus de 30 ans. Une histoire que nous avons initiée pour répondre aux attentes des familles sur le territoire. De halte-garderie en passant par les crèches de Montfort-le-Gesnois, Connerré, Lombron et Saint-Corneille.

C'est une belle histoire qui se terminera le 31 décembre 2024.

Cette fin ne nous appartient pas ! C'est la décision de la communauté de communes du Gesnois Bilurien qui a décidé, le 17 octobre 2024, de confier la gestion de la totalité des crèches de son territoire à une association d'envergure nationale dont le siège social est à Paris.

Ce que cela signifie pour le Centre LARES : nos 16 collaboratrices, professionnelles de la petite enfance, seront « transférées » à ce nouvel employeur au 1er janvier 2025. C'est un épisode douloureux pour nous, car c'est une tranche de vie commune qui s'achève de manière assez brutale.

Un grand merci à nos collaboratrices tout au long de ces années pour leur engagement à nos côtés pour un service d'accueil de qualité de la petite enfance.

Malgré tout, nous gardons le cap face aux vents !

Au plaisir de vous rencontrer. N'hésitez pas à franchir la porte du Centre LARES.



Gala 2024

Le Mans Métropole « DESTINATION AILLEURS »

Samedi 19 octobre 2024, 40 Briérois ont pu suivre l'histoire de Max, Sophie et Léo trois amis inséparables depuis l'enfance. Alors qu'ils atteignent la trentaine, ils réalisent qu'ils rêvent tous de leur idéal, mais que ce n'est pas en passant leurs journées devant les séries télévisées et les réseaux sociaux que leurs projets prendront forme.



Spectacle très apprécié des Briérois

Repas des Séniors

Dimanche 23 Mars 2025 - 12h30 - Espace du Narais

Repas offert par le CCAS au plus de 70 ans (nés avant 1955)

Tarif repas pour les seniors de moins de 70 ans **30€ /pers.** (Apéritif, vin, café compris).

Repas assuré par « L'équipe du Bon Traiteur de Montfort-le-Gesnois ».

Animation assurée par Gérard Delatour « animation, danses ».

Nous rappelons que ce repas s'adresse à tous les séniors Briérois pas seulement au plus de 70 ans n'hésitez pas à vous inscrire !!

Les inscriptions débuteront à partir du 15 janvier 2025 auprès du secrétariat de la mairie.



Séjour ANCV

Séniors en vacances

Le séjour 2025 aura lieu à Munster (Haut-Rhin – Alsace) du 28 juin 2025 au 5 juillet 2025 en collaboration avec le CCAS de Changé (72).

Ce séjour s'adresse à tous les seniors Briérois ainsi que toute personne invalide de plus de 55 ans.

Inscription en mairie à partir du mois de février 2025.



Social

Le CCAS

Le **CCAS** a pour mission d'accompagner et de soutenir au quotidien les plus vulnérables (personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en difficultés et en grande précarité).

Annick Pitard adjointe à l'Action Sociale/CCAS vous reçoit lors de sa permanence
Le mercredi de 9 h à 12 h et sur rendez-vous.

Assistants sociales



Des permanences ont lieu en Mairie
Prendre rendez-vous au 02.43.89.50.29

Maison de retraite /Ehpad



Vous recherchez un lieu de vie pour vos proches, vos demandes se font obligatoirement par le biais de « VIA TRAJECTOIRE » sur le site :

<https://www.trajectoire-ehpad.com>



École Élémentaire Claude Chappe

L'école élémentaire Claude Chappe accueille 131 élèves pour l'année 2024-2025.

Les enfants sont répartis en 6 classes : Mme Brifaut a en charge les CP,

M. Bourasseau les CE1, Mme Cavanna les CE2, Mme Balluais les CM1,

M. Bouchet les CM1-CM2, Mme Azalbert (directrice) et Mme Wlodarckzyk les CM2.

Viennent également compléter cette équipe, 2 AESH pour les élèves ayant des besoins spécifiques : Fabienne Maignan et Léa Bonin.

Au niveau pédagogique, cette année encore, de nombreux projets sont envisagés :

- Théâtre
- Rallye lecture en ligne
- Cycle de natation au centre aquatique Sittellia

D'autres projets sont en cours de réflexion pour permettre aux enfants de maîtriser les savoirs fondamentaux tout en les ouvrant à la culture.

Pour contacter l'école :

- Par téléphone : 06 09 31 46 04

- Par mail : ce.0720744t@ac-nantes.fr.

École Maternelle des Hauts Champs

Cette année l'école maternelle des Hauts Champs accueille 53 enfants répartis en trois classes :

- Une classe de 14 PS avec Marion et Elizabeth (Babeth). Gilles remplace Marion lorsqu'elle est déchargée.
- Une classe de 18 MS avec Frédérique et Karine
- Une classe de 21 GS avec Christelle et Gwladys

Cette année encore plusieurs thèmes seront abordés au cours des périodes :

- En Période 1, les enfants ont travaillé sur le thème des émotions et ont pu assister au spectacle de Sylvain Janiak « Que d'émotions pour Simon ».
- En Période 2, nous abordons l'univers de la magie et un magicien viendra dans l'école nous présenter un spectacle. En décembre nous espérons recevoir la visite du Père Noël.
- En Période 3, pour le carnaval le thème sera les pirates. Comme les autres années, le bonhomme carnaval sera réalisé par les enfants de l'école.
- En Période 4, nous étudierons le conte Boucle d'or et les trois ours et nous verrons un spectacle qui revisite ce conte.
- En Période 5, le thème sera le système solaire avec la visite d'un planétarium gonflable.

La classe de PS fait l'école en forêt tous les mardis, les enfants découvrent le bois et les activités qui y sont proposées. Un jeudi par mois, ils vont aussi à la bibliothèque.

Les classes de MS et de GS vont à la bibliothèque à chaque période également et vont au gymnase un lundi sur deux.

Cette année, toutes les classes font chorale ensemble.

En fin d'année scolaire, toute l'école ira visiter la Galerie Sonore à Angers afin de découvrir les instruments du monde.

Vous pouvez contacter l'école au 07.55.65.75.55 ou par mail au ce.0720746V@ac-nantes.fr

Les horaires de l'école maternelle sont 9h - 12h et 13h45-16h45.



Marché de Noël

Le marché de Noël des enfants du Conseil municipal des Enfants de Saint-Mars-la-Brière s'est déroulé samedi 14 décembre dans une ambiance festive, chaleureuse et lumineuse.

Une vingtaine d'exposants issus de l'artisanat local ont pris place sur l'Esplanade Simone Veil autour d'un décor féérique conçu et érigé par les agents du service technique de la commune.

Vers 17h, pour le plus grand plaisir des petits, mais aussi des grands, le Père Noël entouré de ses lutins a fait son entrée sur un traîneau tiré par 8 chiens (Huskys Sibériens).

Un très grand MERCI à tous, Exposants – Père Noël – Adjointes et Animatrices du CME – Élus – Agents municipaux – Bénévoles, qui ont œuvré pour la réussite de cette belle journée.

De l'avis général, ce fut une très belle fête !

Vivement l'an prochain !



Le Conseil Municipal des Enfants

Dans les pas d'un conseiller départemental



Dans le cadre du parcours citoyen, Madame LE CONTE et Monsieur TRIFAUT, Conseillers départementaux, ont accueilli nos jeunes du Conseil municipal des Enfants à l'Abbaye Royale de l'Épau, le mercredi 27 novembre 2024.

Deux CME étaient présents : Nuillé-le-Jalais et Saint-Mars-la-Brière. Les jeunes ont visité l'Abbaye sous la direction d'un guide conférencier à qui, ils ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitaient.

La visite s'est poursuivie dans la salle M. D'AILLIÈRES (salle des sessions du Conseil départemental).

Après avoir pris place dans les fauteuils des Conseillers, ils ont suivi avec beaucoup d'attention les explications de M. TRIFAUT et Mme LE CONTE quant au rôle d'un conseiller départemental et au déroulé des sessions.

L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter très apprécié des enfants.

Nous remercions chaleureusement Mme LE CONTE et M. TRIFAUT de leur accueil.



Collecte de Jouets & Jeux

Parallèlement à leur marché de Noël, les enfants du Conseil municipal des Enfants ont décidé d'organiser une collecte de jouets et jeux au profit d'enfants défavorisés.

Leur devise : « Pour un Noël solidaire ! Pour que tous les enfants puissent fêter Noël ! »

Après un premier contact en octobre, 2 associations caritatives ont été retenues :

- L'association Nelson MANDELA du Mans qui apporte une aide aux personnes privées de ressources, en mal de logement, isolées, exclues de la société, en voie de réinsertion...
- Et le Secours Populaire de Champagné qui s'engage quotidiennement pour un monde plus juste et plus solidaire.

En ces temps très difficiles où il est de mise de répéter que la solidarité est une utopie, la collecte très fructueuse prouve le contraire et leur devise est devenue réalité.

En conséquence le vendredi 13 décembre 2024, en présence Jackie SURUT – Maire, de Catherine Gademer et d'Annick PITARD, Adjointes et Animatrices du CME, le fruit de cette collecte a été remis officiellement, par les enfants, aux représentantes de ces 2 associations : Mme GUITTON pour l'association Nelson MANDELA et Mmes BILLOU et PETITPAIN pour le Secours Populaire.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.



Saison Culturelle

"Un nouveau départ pour la fête des associations"

Le samedi 14 septembre, les associations sportives et culturelles avaient donné rendez-vous aux Briérois dans le cadre verdoyant de la plaine de l'espace du Narais. Les bénévoles s'étaient mobilisés pour accueillir les visiteurs dans un véritable "village des associations" avec un parcours le long des stands d'exposition et deux foodtrucks. Les bénévoles sont restés présents tout l'après-midi pour informer le public sur leurs activités. La journée s'est achevée par un spectacle gratuit "la chorale de l'espoir" porté par les deux comédiennes de la Cie la Pie piétonne. Véritables clowns au féminin, leur humour irrésistible a conquis le public. Un nouveau départ pour cette fête qui n'avait pas eu lieu depuis plusieurs années.



Match d'impro : à vous de jouer !



Une soirée théâtre sur le thème de l'improvisation a réuni un public prêt à jouer lui aussi, puisque les spectateurs étaient invités à endosser le rôle de jury et à voter pour leur équipe favorite à l'aide de cartons rouges ou bleus. Les deux équipes venues se confronter amicalement pour ce match d'impro étaient la Tic Tac du Mans et La Tila de Laval. En cas de désaccord avec l'arbitre, le public pouvait manifester son mécontentement à l'aide de projectiles inoffensifs, des chaussettes, qui n'ont pas manqué de pleuvoir sur scène !

Imaginé au Canada, le concept de match d'improvisation théâtral se joue dans un décor rappelant une « patinoire », et reprend les codes vestimentaires et les règles du jeu du hockey sur glace, sport phare canadien. La devise : procurer au public et aux acteurs le vertige du direct et l'émotion de l'instant présent !

Franc succès de la première édition de la journée « escape game » et « murder party ».



Le service culturel proposait une après-midi ludique dimanche 24 novembre, et les joueurs se sont succédés dans la salle des Châtaigniers pour la murder party. Un franc succès pour les deux sessions qui ont rapidement affichées complet lors de l'ouverture des réservations. Répartis par table de 6, les joueurs étaient venus en famille ou entre amis pour partager ensemble un moment complice et convivial.

Dans le hall du Narais, les plus jeunes ont eu la surprise de découvrir un labyrinthe les conduisant dans le pays d'Alice et ses merveilles, avec un véritable parcours ponctué d'aventures et de recherches. Dans un décor féérique et une mise en scène immersive, les enfants étaient transportés dans un univers de contes de fées. Sous la houlette d'un animateur déguisé en chapelier fou, les équipes étaient amenées à coopérer et à s'entraider pour résoudre des énigmes.



De l'avis de tous, un événement à reconduire l'an prochain : « On attend avec hâte la seconde édition ! ».

Prochain rdv, samedi 18 janvier « Hivernal'Rock » une soirée dédiée au rock, avec quatre concerts, des exposants et une exposition de voitures américaines ! Un foodtruck pour se restaurer et la présence de la Brasserie « Saint-Mars-la-Bière » avec Mickaël et Stéphanie du Café de la Place. Une soirée à ne pas rater !

Tarif 5€ - Gymnase de Saint-Mars-la-Brière.



LE BAL FOLK du samedi 1er février 2025 est ANNULÉ

Japan Day

Samedi 15 mars, de 10h à 18h

Ateliers, démonstrations, jeux vidéo et de sociétés, défilé cosplay, etc.

Après le succès de la 1^{ère} édition, c'est le retour du « Japan Day » (ex Japan Zone) à l'Espace du Narais ! Une journée aux couleurs du Japon avec toute la journée des animations pour découvrir, s'initier, lire, déguster, s'amuser, et même défiler en costume cosplay !

Au programme : des jeux vidéo japonais, des jeux de sociétés, un stand de restauration de produits japonais, des mangas, des conférences pour être incollable sur la culture japonaise ! Sans oublier les nombreux ateliers traditionnels comme la cérémonie du thé, l'origami, la calligraphie, etc. **L'incontournable défilé Cosplay** sera également de retour, mettant en scène vos héros de manga, animés et jeux vidéo préférés. Venez costumé(e) et pour les plus motivé(e)s, relevez le défi de participer au défilé !



Les danseuses de la troupe « Les Tobikaeru » nous feront une démonstration de la danse traditionnelle Yosakoi. Une initiation vous sera même proposée pour partager la joie et l'énergie positive que transmet cette danse.



Des nouveautés cette année ! Les animateurs de **La Râcle** vous proposeront un atelier de sérigraphie sur textile : « Ramène ta sape ! ». **Venez avec vos tee-shirts pour les personnaliser avec un visuel !**

Les élèves de l'École de Musique Intercommunale du Gesnois Bilurien seront présents pour nous interpréter les plus belles musiques des films de Miyazaki (« Le voyage de Chihiro », « Mon voisin Totoro », etc.).

Les horaires de l'ensemble des ateliers seront précisés avant la date de la manifestation. Un foodtruck sera présent sur le parvis du Narais.

Tarif : 5€ / Gratuit pour les - de 6 ans - Espace du Narais.



Bibliothèque

Café lecture

Bonjour à tous les Briérois, et tout d'abord merci pour votre accueil très chaleureux au sein de votre commune !

Depuis juin, deux cafés-lectures nous ont permis de nous rencontrer pour échanger sur nos coups de cœur littéraires et comme les livres, c'est la vie, les discussions débordent largement au-delà du cadre des livres !

En octobre, Pauline Pillot nous a même concocté de délicieuses tisanes, l'occasion de parler culture bio et locale, en prime !

Les prochains cafés-lecture, ouverts à tous, se tiendront **les samedis 18 janvier et 29 mars à partir de 10 h.**



Sacs surprises



Cet été, les lecteurs sont repartis avec des « sacs-surprises », l'occasion de découvrir des livres sélectionnés par les bibliothécaires, sur des thèmes variés. De l'avis des emprunteurs, « à refaire » !

« Le prêt été » permet également d'emprunter pour deux mois plus de livres que d'habitude, pour bien en profiter pendant les vacances !

Les ados

On pense à eux, avec la « sélection ados » proposée par le département, des BD, des romans, à découvrir et faire découvrir !



Bibliothèque municipale
Espace du Narais
Allée des Châtaigniers
02.43.76.46.63
bibliotheque@smlb.fr

Catalogue en ligne :
<http://saint-mars-pom.c3rb.org/>

HORAIRES

Périodes scolaires

Mercredi : 14h00 - 18h30

Judi : 16h00 - 18h00

Samedi : 10h00 - 12h00

Ou sur rendez-vous

au 02.43.76.46.63

Vacances

Horaires annoncés avant les vacances

2025

Gratuit pour toutes et tous

Mot de vos Conseillers Départementaux

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir avec cette expression dans votre bulletin municipal de revenir sur le chemin que nous avons parcouru ensemble depuis 2021 et la confiance que vous nous avez accordée depuis.



En effet, depuis maintenant 4 ans nous travaillons avec pragmatisme, conviction et efficacité.

4 années d'action résolues pour tenir nos engagements, répondre à vos attentes pour l'attractivité de notre canton que nous aimons tant. 4 années jalonnées de projets. Ces derniers n'ont pas manqué durant ces 4 ans.

Que ce soit dans :

- Le sport avec des pistes d'athlétisme de Nuillé-le-Jalais et Monfort-le-Gesnois ainsi que l'extension du gymnase de Savigné l'Évêque
- La culture avec le soutien apporté au festival Troubles ville de Connerré
- La santé avec la maison médicale de Saint-Mars-la-Brière
- Sans oublier les infrastructures routières : le barreau de Connerré, la zone de dépassement d'Ardenay-sur-Mérize ainsi que la rénovation de plusieurs centres-bourgs.

Le Département est partenaire des communes, mais également des associations. Ces dernières font vivre notre territoire et nous pouvons compter sur le riche tissu associatif, que ce soit dans le domaine sportif culturel ou social pour être créateur d'attractivité et de bien vivre ensemble.

Nous pouvons être fiers du travail qui a été accompli et nous restons pleinement impliqués, actifs et présents quotidiennement sur le terrain, à votre écoute pour construire l'avenir de notre canton. Un avenir qui au regard du contexte budgétaire national nous oblige à faire mieux avec moins.

Vous recevrez dans les prochains mois, notre bilan de mi-mandat qui reviendra sur notre action quotidienne à votre service et celui de notre canton. Nous sommes à vos côtés et vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2025. Qu'elle soit synonyme d'apaisement et de rassemblement.

Vos Conseillers départementaux

Hélène LE CONTE & Anthony TRIFAUT

École de Musique Communautaire

La journée portes ouvertes du 1er juin 2024 a attiré de nombreuses familles, permettant de faire découvrir l'école et ses activités. Grâce à cet événement, les inscriptions ont atteint 189 élèves. Près de 50 élèves participent à des pratiques collectives telles que la chorale, l'orchestre et l'atelier jazz/musiques actuelles. L'école propose des cours pour 13 instruments, parmi lesquels la clarinette, le piano, le violon et les percussions.

Le premier concert de la saison, sur le thème d'Halloween, s'est tenu le 18 octobre au Théâtre Épidaure. Plus de 50 élèves, encadrés par 8 enseignants, ont offert un spectacle apprécié par un public enthousiaste, marquant ainsi un début de saison prometteur.

Les rendez-vous à venir :

- **Samedi 7 décembre** : Marché de Noël à Nuillé-le-Jalais, avec la classe orchestre de Thorigné.
- **Judi 19 décembre** : Concert de Noël, église de Bouloire.
- **Dimanche 26 janvier** : Concert à La Passerelle de Connerré.
- **Samedi 1er février** : Audition de piano, salle Nadia Boulanger, École de musique de Bouloire.
- **Samedi 15 mars** : Salon Japan Day, salle du Narais, Saint-Mars-la-Brière.
- **Mercredi 26 mars** : Audition adultes, salle Nadia Boulanger, École de musique de Bouloire.
- **Samedi 26 avril** : Concert avec l'Harmonie de Thorigné, salle des fêtes de Thorigné.
- **Dimanche 11 mai** : Concert des familles, salle du Narais, Saint-Mars-la-Brière.
- **Samedi 17 mai** : Audition de piano, salle Nadia Boulanger, École de musique de Bouloire.
- **Samedi 24 mai** : Portes ouvertes, École de musique de Bouloire.

Pays du Perche Sarthois



L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE



Le Pays du Perche Sarthois est porteur de la stratégie LEADER, programme d'aides européennes pour le soutien des projets dans les territoires ruraux. Sur la programmation LEADER 14-22, plus de 130 projets ont été cofinancés.

Les élus ont voté favorablement pour une nouvelle programmation 2023-2027 pour un montant de 1 299 380€.

L'actualité du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois : **l'animation du patrimoine du territoire**

Au cœur de la mission assignée par le ministère de la Culture dans le cadre de la convention Pays d'art et d'histoire, l'animation du patrimoine se concrétise par un accompagnement des acteurs du territoire dans la valorisation du patrimoine et par un programme d'animation annuel comprenant une quarantaine d'événements par an, animés par les guides-conférenciers du printemps à l'automne, sur l'ensemble du territoire. Ces animations sont présentées dans la brochure Rendez-vous du Perche Sarthois disponible au début du printemps.

Au programme, visites guidées, randonnées culturelles commentées sur l'Huisne, jeu de piste, circuits découverte, atelier, expositions, etc. En 2024, les animations du Pays d'art et d'histoire ont déjà réuni 831 personnes sur 35 animations (hors Monument du Mois).

En 2025, un nouveau programme sera proposé du printemps à l'automne avec notamment la diffusion de l'exposition itinérante « Ô mon bourg » qui fait suite à l'Inventaire de 11 bourgs du Perche Sarthois mené entre 2017 et 2022. Cette exposition est complémentaire aux deux expositions permanentes du Perche Sarthois présentée dans l'ancienne gare de Tuffé, « Paysage en R'évolution » et Tuffé, une minute d'arrêt sur l'histoire du train en Perche Sarthois.

L'animation du patrimoine, **c'est aussi une action phare : Le Monument du Mois**

Régulièrement en partenariat avec une municipalité, le Pays d'art et d'histoire porte une réflexion d'ensemble sur le patrimoine d'une commune et le met en valeur sous la forme d'un programme d'animations sur 4 week-ends consécutifs.

En 2024, le patrimoine et l'histoire de Lombron ont été mis à l'honneur du 27 septembre au 20 octobre avec des animations gratuites chaque week-end et la publication d'un parcours-découverte présentant l'histoire et le patrimoine du village.

Pour ce faire, un travail de fond est engagé sur une année avec les acteurs locaux, il donne notamment lieu à un ou plusieurs projets à destination du jeune public en amont de la manifestation, coordonnés par le service éducatif du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois. À Lombron, 3 classes ont découvert le patrimoine de la commune, les élèves ont ensuite réalisé avec leurs enseignantes, un livret à destination du public de la manifestation. En outre, les adolescents encadrés par le Service Jeunesse de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien ont été sensibilisés au patrimoine de la commune avant de contribuer à sa mise en valeur en créant des enseignes d'anciens lieux ou activités de Lombron à la façon des peintres en lettres du passé.

Dans le cadre de l'événement, quinze animations ont permis d'aborder des thèmes des plus variés des contes et légendes de la commune et de ses environs à la question des enfants cachés pendant la Seconde Guerre mondiale à Lombron, en passant par les spécificités architecturales de l'église, la découverte du savoir-faire du dernier charron dont l'atelier est conservé, sans oublier l'évolution de l'urbanisme des 50 dernières années à Lombron ou la richesse de la zone humide, véritable poumon vert du bourg.



Tous ces sujets montrent que le patrimoine ne se réduit pas aux bâtiments anciens, mais touche notre histoire et notre cadre de vie quotidienne. Aussi, dans une commune comme Lombron dont la population s'est renouvelée et a augmenté au cours des dernières décennies, nous avons abordé ces thèmes de façons les plus variées (visites, expositions, escape game, projections de film, échanges, spectacles) et en multipliant les partenariats (élus, habitants, propriétaires, services jeunesse, experts, école, etc.) pour en faire un véritable projet collectif et toucher tous les publics. Ce travail a créé une véritable alchimie qui s'est traduite par le succès de la manifestation qui a réuni plus de 1100 participants.

Un parcours-découverte de la commune de Lombron a été édité pour l'occasion, il est disponible en version papier ou numérique.

Un service éducatif : toute l'année, le service éducatif répond aux demandes de découvertes du patrimoine pour les groupes d'enfants (écoles, collèges, centre de loisirs, etc.) et organise des activités à l'attention du public scolaire. Il se déplace dans les 74 communes du Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois pour créer des activités sur mesure, mêlant visites et maquettes pédagogiques. Les projets sont réalisés sur mesure et adaptés à l'âge des enfants participants.



Les actions de sensibilisations proposées :

- Visites et découvertes du patrimoine et de l'histoire des communes du Perche Sarthois
- Ateliers de pratiques et d'initiations à des techniques traditionnelles (torchis, vitrail, etc.)
- Actions d'Éducation artistique et culturelle avec des artistes en résidence.

En 2024, plus de mille élèves ont participé à une activité (visite ou atelier) avec leur enseignant.

Les actions prévues pour 2025 :

Pour 2025, l'accueil de plus de 35 classes est prévu. Avec des activités de découverte de l'exposition Paysage en R'évolution (CIAP du Perche Sarthois), découverte du patrimoine bâti et paysager, initiation à la céramique et métiers traditionnels du bâti, etc.



Depuis 2020, un Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC) vient enrichir les propositions avec la création d'un projet mêlant découverte du patrimoine et des arts à destination des élèves, mené avec un artiste en résidence. Dans ce cadre, le service éducatif proposera en 2025 un parcours d'éducation artistique et culturel autour de la musique et du patrimoine en Perche Sarthois. Les classes découvriront l'art et le patrimoine du 19e siècle autour de la figure de Hélène Bertaux, sculptrice (1825-1909). Une résidence d'artiste sur la thématique « Destins de compositrices » viendra compléter le parcours grâce aux interventions de Nadège Méden (chanteuse lyrique), Marie-Hélène Vigier (Comédienne) et Soraya Verdier (pianiste).

L'inventaire du patrimoine de Saint-Calais : En 2024, l'inventaire du patrimoine culturel de Saint-Calais débuté en 2022 s'est achevé, en partenariat avec la Région des Pays de la Loire et la commune. L'année a été essentiellement consacrée à la finalisation de l'étude, notamment par la rédaction de dossiers collectifs (maisons, moulins, lotissements concertés, etc.) et de notices individuelles sur une quarantaine de bâtiments. Ces données seront mises en ligne progressivement et accessibles à tous sur le site de la Région des Pays de la Loire : <https://gertrude.paysdelaloire.fr/>

Deux visites de Saint-Calais, un jeu de piste sur l'ancienne abbaye ainsi qu'une conférence de synthèse ont permis de dévoiler la richesse du patrimoine architectural de la ville au grand public.

Parallèlement, un travail collectif a été engagé avec les communes de Bessé-sur-Braye, Conflans-sur-Anille, Torcé-en-Vallée et Tuffé Val de la Chéronne afin de créer des parcours – signalétique du patrimoine des bourgs à partir des données de l'Inventaire du Patrimoine sous la forme d'un itinéraire jalonné de pupitres et panneaux de présentation des principaux éléments patrimoniaux.

Poursuivant l'Inventaire du Patrimoine en partenariat avec la Région des Pays de la Loire avec une nouvelle convention de 3 ans à compter de janvier 2025, une étude topographique sera lancée sur les vallées de la Braye et de l'Huisne. Elle permettra d'analyser les spécificités de l'architecture et du patrimoine de ses deux vallées structurantes du territoire du Perche Sarthois et d'interroger le rapport des hommes à la rivière.

L'accueil des groupes : outre le public individuel, le Pays du Perche Sarthois propose des circuits à destination des groupes. En 2024, 116 groupes, soit 6381, personnes sont venus découvrir le territoire du Perche Sarthois dans ce cadre. Les partenariats initiés pour cette année ont porté leur fruit. Ainsi, pour l'année 2025, c'est avec beaucoup de satisfaction que nous renouvelons la très grande majorité d'entre eux. Vous pouvez retrouver notre Catalogue des Circuits Groupes 2025 disponible sur le site internet du Pays Perche Sarthois.

Tourisme :**Une saison très réussie pour la base de location de kayaks de Montfort-le-Gesnois**

Après une première saison en 2023 où 435 personnes avaient pu pagayer à Montfort-le-Gesnois, 900 personnes ont navigué lors de cette saison 2024 !



Fruit d'une collaboration entre le Perche Sarthois, le Canoë-Kayak Club Fertois, la commune de Montfort-le-Gesnois et la commune de Connerré, la base de location proposait cette année un nouveau parcours navigable de trois heures entre Connerré et Montfort-le-Gesnois. La base était ouverte les vendredis après-midi, les samedis et dimanches toute la journée, en juillet et août.

Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de naviguer, la base de location sera de retour à l'été 2025 !

Le Perche Sarthois fait peau neuve !

Support de communication incontournable et vitrine de notre territoire et de ses acteurs, le nouveau site internet du Perche Sarthois est désormais en ligne !

Vous y retrouverez les animations proposées sur le territoire, les incontournables à découvrir, l'ensemble de l'offre touristique (sites de visite, activités de loisirs, restaurateurs, hébergeurs, etc.) ou encore de nombreux circuits de randonnée à pied ou à vélo. Vous pourrez également en apprendre plus sur le Perche Sarthois, son équipe et ses missions. **Équipé des nouvelles fonctionnalités et innovations, vous pourrez notamment réserver en ligne un hébergement, une visite guidée ou un ticket d'entrée.**

Rendez-vous dès maintenant sur www.perche-sarthois.com !

**Refonte de notre Guide Rando : évaluation des itinéraires**

Édité pour la dernière fois en 2018, le Guide Rando du Perche Sarthois est en cours de refonte et nous procédons actuellement à l'évaluation des itinéraires proposées par les communes, en partenariat avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Sarthe (CDRP 72). Ces évaluations nous permettent de garantir aux randonneurs des itinéraires balisés, entretenus et sécurisés.

En attendant ce nouveau guide, vous pouvez retrouver les circuits de notre guide actuel sur notre site internet et dans notre carte « tourisme et randonnées ».

Aménagement du territoire : SCoT – AEC :

Un renouvellement des élus du COPIIL du SCOT AEC a été opéré pour favoriser une meilleure participation de tous. Une collaboration a été engagée avec le CEREMA en tant qu'AMO pour le suivi du volet AEC du SCOT et le territoire s'est engagé dans une démarche de « territoire bas carbone ». En ce sens, l'année 2024 a été l'occasion pour les élus de définir des axes de réflexion prioritaires pour le territoire pour les 20 prochaines années, notamment la mobilité et le logement. Aussi, le SCoT AEC du PPS portera sur « Vivre et se mouvoir dans le Perche Sarthois en 2050 ».



Pour tout renseignement : Pays du Perche Sarthois, 24 avenue de Verdun, BP 90 100 - 72 404 La Ferté-Bernard cedex - 02.43.60.72.77 / perche-sarthois@orange.fr - www.perche-sarthois.fr

Gesnois Bilurien

Découvrez la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien et ses missions au service du territoire. La Communauté de Communes du Gesnois Bilurien s'engage quotidiennement pour soutenir les habitants, les entreprises et les communes de son territoire. Grâce à des compétences variées et des projets concrets, elle contribue à améliorer le quotidien de chacun tout en anticipant les besoins futurs. Voici un aperçu de nos missions et services, tous pensés pour répondre aux priorités locales et encourager un développement harmonieux.

Assainissement et Environnement : SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) accompagne les propriétaires dans la gestion de leurs installations d'assainissement autonome, garantissant ainsi le respect des normes et la protection de l'environnement. La Communauté de communes est également compétente en matière de gestion des déchets ménagers et de la gestion des milieux aquatiques. Ces missions ont été confiées à des syndicats intercommunaux (le Syvalorm par exemple).

Développement Économique

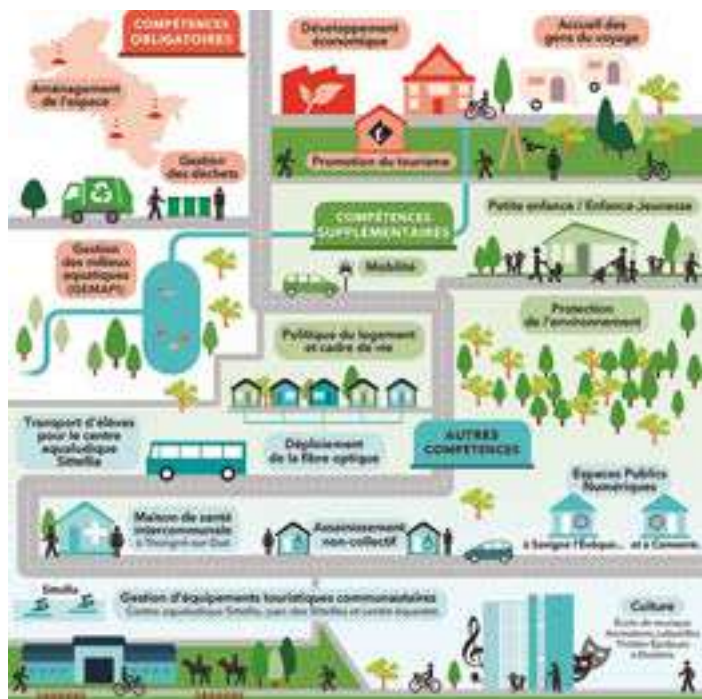
L'accompagnement des entreprises locales est une priorité pour renforcer le tissu économique de notre territoire. La Communauté de Communes soutient les entrepreneurs et favorise l'implantation de nouvelles activités grâce à des partenariats, des aides financières et un accompagnement individualisé. Cette démarche contribue à créer de l'emploi local et à dynamiser l'économie du Gesnois Bilurien.

Sport et Loisirs : le Centre aqualudique et le parc des Sittelles

Le centre aqualudique communautaire est un lieu de loisirs, d'apprentissage de la natation pour les enfants du territoire et de détente pour tous. Elle propose des cours de natation, des activités aquatiques variées et des horaires adaptés aux familles. La Communauté de Communes encourage également les activités de plein air en mettant en valeur son parc des Sittelles pour le bien-être des familles et des amoureux de la nature.

Mobilité et Aménagement du Territoire : PLUiH et Transports

Avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH), la Communauté de Communes définit



les grandes orientations d'aménagement du territoire, incluant la gestion de l'habitat, des zones économiques et des espaces naturels. Ce document stratégique vise à concilier développement urbain et préservation de notre environnement. Par ailleurs, la Communauté de Communes travaille à l'amélioration des solutions de transport, favorisant ainsi des mobilités durables pour réduire notre empreinte écologique.

Culture : École de Musique Intercommunale et Activités culturelles

La Communauté de Communes propose une offre culturelle riche et accessible, incluant notamment l'École de Musique Intercommunale. Celle-ci permet aux enfants et aux adultes d'apprendre et de pratiquer la musique dans un cadre adapté, avec des enseignants qualifiés. Des événements culturels sont également organisés tout au long de l'année, tels que des spectacles portés par le théâtre Épidaure, concerts, et expositions, qui viennent enrichir la vie sociale et culturelle de notre territoire.

Petite Enfance et Familles : Relais Petite Enfance et Crèches

Le Relais Petite Enfance (RPE) accompagne les parents et les professionnels de la petite enfance, offrant un espace d'information et d'échange. Les crèches et autres structures d'accueil soutenues par la Communauté de Communes répondent aux besoins des familles et garantissent un cadre sécurisant pour les plus petits.

Enfance et Périscolaire : ALSH, Séjours et Camps

La Communauté de Communes gère le périscolaire et les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), offrant aux enfants des activités ludiques et éducatives au quotidien et pendant les vacances scolaires également. Les séjours et camps permettent aux jeunes de découvrir de nouvelles activités, de renforcer leur autonomie et de créer des souvenirs enrichissants dans un environnement encadré et sécurisé.

Jeunesse : Baby-sitting, Chantier Argent de Poche et autres actions

Pour les jeunes, des initiatives spécifiques sont mises en place, comme le dispositif Baby-sitting et les Chantiers Argent de Poche, qui leur permettent de s'engager localement tout en gagnant en autonomie. Ces programmes offrent des opportunités d'apprentissage, de responsabilisation et de valorisation des talents de chacun, tout en favorisant l'implication citoyenne.

Pour en savoir plus

Pour découvrir l'ensemble de nos projets et nos actualités, n'hésitez pas à consulter notre site : www.cc-gesnoisbilurien.fr. Notre engagement collectif fait du Gesnois Bilurien un territoire attractif, dynamique et solidaire, où il fait bon vivre et se projeter vers l'avenir.

Syvalorm

NOUVEAU !

Visites du centre de tri du SYVALORM
(Gratuites sur réservation en ligne)



Vous souhaitez découvrir le centre de tri du SYVALORM ? Ses métiers, son process et parcours pédagogiques ?

En savoir plus sur le devenir des emballages et papiers que vous avez triés ?

Comprendre pourquoi il est si important de bien séparer les emballages, car sinon ils échappent au recyclage ?

**CENTRE DE TRI
INTERDÉPARTEMENTAL
DES DÉCHETS MÉNAGERS
RECYCLABLES
TRI VAL DE LOIR(E)**



Le centre de tri, du SYVALORM, TRI VAL DE LOIR(E), à Parçay-Meslay, propose gratuitement des visites guidées au grand public de notre territoire : **individuels ou groupes appartenant au SYVALORM** bien sûr !



Toutes les personnes intéressées peuvent dès à présent réserver leur créneau de visite en ligne, sur le site de TRI VAL DE LOIR(E) :

<https://trivaldeloire.fr/visitez-le-centre-de-tri/#particulier>

Pour aller plus loin, rendez-vous sur le site du SYVALORM : www.syvalorm.fr



Annuaire des Associations

Associations Sportives & culturelles

• FOOTBALL USSM

Président DUFEU Sébastien
626, route de la Chesnaie
72470 Saint-Mars-la-Brière
Mail : footballussm@gmail.com

• BASKET USSM

PAPILLON Guillaume
22 rue des Noyers
72160 Tuffé
Tél : 06.67.63.27.61
Mail : ussm-basket@orange.fr

• ATHLÉTISME USSM

DROUET Frédéric
12, impasse des Vignes
72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 02.43.89.27.70
Mail : ussm72athletisme@gmail.com

• TIR À LA CIBLE USSM

VAN RECHEM Erick
1, bis rue Ledru Rollin
72160 Connerré
Tél : 06.80.31.44.19
Mail : erickvanrechem@gmail.com

• TENNIS USSM

ROUMILHAC Sylvain
1648, route de Saint-Étienne du Narais
72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 02.43.89.77.26 / 06.51.22.12.97
Mail : ussm.tennis@hotmail.fr

• GYMNASTIQUE BRIÉROISE USSM

POTÉ Patricia
La Flarie
1524, route de Saint-Étienne du Narais
72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 02.43.47.75.61 / 06.84.08.09.30
Mail : raoul.pote@wanadoo.fr

• PÉTANQUE USSM

HAUTEVILLE Éric
4538, route des Loudonnoeux
72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 02.43.89.53.16 / 06.42.82.39.70
Mail : hautevillee@gmail.com

• JUDO CLUB DES BRIÈRES

ARDOUIN Denis
30, rue de Lisborde
72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 07.83.93.63.72
Mail : bureaujcb@outlook.fr

• RÉCRÉATIVE DU HAMEAU DE ST DENIS DU TERTRE

LIÉNARD Caroline
2093 route de Saint-Étienne du Narais
72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 06.03.42.85.40
Mail : caroline.vincent.lienard@gmail.com

• CHORAL'IN

CHAUVIN-LARUE Nadine
2, rue du Four à Chanvre
72400 La Ferté-Bernard
Tél : 07.68.08.44.60
Mail : nadinechauvin@hotmail.fr

• FAMILLES RURALES

PITARD Annick
57, rue de Paris
72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 06.64.41.05.44
Mail : famillesrurales.stmars@gmail.com

• GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

ROUAULT Albert
2309, route du Bourray
72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 07.85.27.77.60 / 06.74.80.26.81
Mail : joycegsmstmars@gmail.com

• AMIS DU SITE DE SAINT DENIS DU TERTRE

HEULIN Bernard
1490, chemin de Mirson
72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 02.43.89.46.31
Mail : guiet-gomez@orange.fr

• UNC - AFN - SDF

BOUREKAT John
Le Foyalais
482, route des Loudonnoeux
72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 06.25.62.20.14
Mail : unc-stmarslabriere@orange.fr

• VÉLO CROSS DIONYSIEN

KRINCKET Ludovic
120, chemin des Fermes
72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 07.84.00.75.33
Mail : ludovic.krincket@gmail.com

• AMICALE PERSONNEL COMMUNAL

CLAVEAU Véronique
36 rue de Paris
72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 02.43.89.70.23
Mail : comptabilite@smlb.fr

• LOISIRS DU TEMPS LIBRE

FOURMI François
10, allée des Chênes
72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 02.43.89.71.43
Mail : francois.fourmi@orange.fr

• LA TRIBU BRIÉROISE

(Association de parents d'élèves)
CHARRETIER Floriane
625, route de la Chesnaie
72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 06.11.41.25.38
Mail : latribubrieroise@gmail.com

• ASSOCIATION SUR LE PAS DES ARTISTES

ÉMERY James
30, grande Rue
72450 Montfort-le-Gesnois
Tél : 06.20.84.14.90
Mail : sur-les-pas-des-artistes@orange.fr

• COMITÉ DES FÊTES

LE GOT Jimmy
17, rue de Paris
72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 06.14.58.36.50
Mail : comitedesfetessaintmarslabriere@outlook.fr

• COMITÉ DE COMMISSAIRES DE ROUTE AUTOMOBILE

FLEURY-CHAUMET Nicolas
79, chemin de la Ricordière
72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 06.24.31.73.15
Mail : ccra.contact@gmail.com

• TEAM JEUDON RACING TEAM

JEUDON Jérémie
Les Défais
72450 Parigné-l'Évêque
Tél : 06.85.70.99.71

• TEMP'O (danse)

TARBOURIECH Stéphanie
29, rue de la Merize
72370 Le Breil-Sur-Merize
Tél : 06.22.25.24.76
Mail : asso.danse.stmarslabriere@gmail.com

• ANIMAL SOUND SYSTEM

VERNHETTES Victor
29, rue du Château
72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 06.77.23.46.34
Mail : victor.vernhettes@gmail.com

• NATUROSOLID'ERE

TOUZEAU Élisabeth
104, allée des Chevreuils
72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 06.63.77.80.60
Mail : naturosolidere@gmail.com

• TEAM Race 72

FROGER Tony
5458 Les Loudonnoeux
72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 06.67.74.97.80
Mail : teamrace72@hotmail.fr

• PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

GUITTET Antonin
162, impasse des Vignes
72470 Saint-Mars-la-Brière
Tél : 06.16.63.94.60
Mail : association.pprb1@gmail.com

Athlétisme

Changement de nom

Notre club a le plaisir de vous annoncer qu'il change de nom. En effet, suite à la clôture du Comité Directeur USSM, nous ne faisons plus partie d'une union sportive, nous avons donc dû changer de nom. Nous vous accueillons désormais sous le nom de **SAINT MARS LA BRIÈRE ATHLÉTISME SMBA**.

Retour sur l'année 2024 au club :

Le 9 mars, avait lieu la 3ème édition de notre Trail du Dahu. Trail semi-nocturne, en autosuffisance pendant la durée des courses avec un beau ravitaillement à l'arrivée. Cette année, plus de 210 participants ont pu découvrir ou redécouvrir nos 2 parcours de courses de 9 et 18 km, sans oublier nos nombreux marcheurs venus parcourir les 8 km dans une ambiance conviviale. À l'issue de la marche, les participants ont été accueillis avec un goûter.

Les coureurs quant à eux ont reçu une pasta box maison, une bière locale « la Velue », un yaourt de la Ferme du Grand Bricoin et un café.

Notez dans vos agendas que la prochaine édition aura lieu le samedi 15 mars 2025, toujours en semi-nocturne.

Le 6 avril, le club était ravi d'organiser un challenge en extérieur sur le centre de piste, qui était prêt pour l'occasion ainsi que sur la piste tracée par les bénévoles du club. Une belle matinée ensoleillée et riche de belles prestations sportives. Une centaine de participants (catégorie école d'athlétisme et poussins et poussines). Merci à tous les clubs pour leur participation.

Nous réitérons ce challenge sur piste en 2025 et attendons environ 200 athlètes cette fois-ci.

La saison 2023-2024 s'est clôturée par l'organisation d'Olympiades avec une très grande participation de la part de nos jeunes athlètes, mais aussi des familles.

Les entraîneurs avaient préparé des activités qui changent de l'ordinaire pour le plus grand plaisir des jeunes. Ils ont même pu courir avec les flammes confectionnées par nos soins. Une très belle fin de saison dans la section enfants.

La fin de saison adultes, a elle aussi été une belle journée avec une sortie sur le parcours du trail en courant ou en marchant, suivi d'un pique-nique.

Un début de saison prometteur avec plus de 50 licenciés et une forte demande de licence jeune. Nous avons décidé de plafonner les inscriptions à 25 licenciés afin de garantir un entraînement de qualité aux enfants. Nous avons cette année 5 entraîneurs pour les cours du mardi et 2 entraîneurs pour les cours du vendredi. Les diverses catégories sont bien représentées avec des enfants très motivés et très prometteurs.

Les adultes, quant à eux, ont déjà entamé la saison avec de nombreuses participations aux trails et diverses courses. Le groupe se renforce petit à petit avec l'arrivée de nouveaux athlètes.

Par manque de moyens financiers et humains, nous avons été contraints de prendre la décision de ne pas organiser le cross cette année.

La saison 2024-2025 du club d'athlétisme est également marquée par un changement dans le fonctionnement et la mise à disposition des infrastructures.

Depuis fin août, le centre piste, nécessaire pour effectuer bon nombre de disciplines athlétiques tels que les lancers de javelots, de poids ou encore de disque, est partagé avec le club de foot suite à une décision de la mairie.

Rappel des horaires des entraînements :

Jeunes toutes catégories : mardi de 17h30 à 19h et le vendredi de 18h à 20h (uniquement pour les poussin/es, benjamin/es et minimes).

Adultes : mardi et jeudi de 19h à 20h30 et dimanche matin

Marche nordique : lundi de 17h30 à 19h

Notre club s'est tenu en assemblée générale le 11 octobre dernier. Le bureau reste inchangé à savoir : Frédérique Drouet présidente, Perrine Daubenton secrétaire, Jérôme Gaultier secrétaire adjoint et Patrick Drouet trésorier.

À noter dans vos agendas :

Pour les amoureux des trails, mais aussi les personnes qui souhaitent venir nous aider ce jour-là, notre **Trail du Dahu** aura lieu le **samedi 15 mars 2025**.

Pour nous contacter : smbathletisme@gmail.com

Facebook : USSM athlétisme

TRAIL DU DAHU

SEMI-NOCTURNE

St Mars la brière (72)

15 MARS 2025

Inscriptions
sur
KLIKEGO
pps
obligatoire

2 courses :

- 18 km à 18h30 (1 boucle)
- 9 km à 19h (1 boucle)

1 marche :

- 9km à 16h

A l'arrivée :

Pasta box + bière locale pour
tous les coureurs
Gouter pour tous les
marcheurs

Restauration
possible sur
place

Organisé par



ussm72athletisme@gmail.com

Contact 06 26 88 05 01



Saint Mars
La Brière



BOBET
matériel

Ne pas utiliser sur la route publique

Football

Pour commencer, côté **FESTIVITÉS**, nous avons organisé deux concours de pétanque. Puis, avec le café de la place, nous avons organisé une journée Foot-Bar au mois de mai. En septembre, nous étions bénévoles pour la première édition de Saint-Denis fait son show. En novembre, nous étions présents aux commémorations des cérémonies du 11 novembre. Nous y étions d'ailleurs très bien représentés puisque quatre des douze élus au Conseil municipal jeunes sont licenciés au club. Nous sommes fiers de vous. C'est l'image que nous souhaitons donner. Bravo ! Puis, nous avons organisé un repas à emporter pour plus de cent cinquante personnes en octobre avant d'offrir, en décembre, un goûter de Noël à tous les juniors licenciés.



Côté **SPORTIF**, pour la deuxième année consécutive, nous avons été sélectionnés pour le Tournoi International de Guerlédan les 7-8 et 9 juin 2024 dans la catégorie des U13F. Les filles ont, entre autres, évolué contre l'Inter de Milan, le stade Brestois et Toulouse FC et se sont qualifiées pour les phases finales du dimanche.

Nous avons d'ailleurs inscrit 6 de ces féminines aux détectations inter-district et régionale. Dès octobre, quatre d'entre elles ont été convoquées. Élina a été sélectionnée en inter-district U13 pour aller jouer à Angers. Margaux a été sélectionnée en U14 au niveau départemental puis régional à Nantes fin novembre. En février, deux autres tenteront leur chance au niveau inter-district. Nous sommes fiers de vous les filles.



Nos sénières féminines, arrivées en première place du championnat de District, se sont vu remettre un maillot personnalisé avec leur prénom (ou surnom ☺) ainsi que leur numéro fétiche. Ce titre a été récompensé lors du « Coup d'éclat », organisé conjointement avec le Crédit Agricole et le district de la Sarthe de football. Ce prix met en lumière l'ancienneté et la longévité de la section féminine de l'USSM Football.

Lors de cette même soirée, le club s'est vu remettre un totem de la part de la commune de Montfort-Le-Gesnois, symbolisant la collaboration entre communes suite au prêt gracieux de son minibus pendant 2 mois pour l'accueil de la délégation béninoise lors des **JO de Paris 2024**.

Nous comptons également énormément sur notre arbitre officiel, Corentin Moriceau, arbitre régional, qui a eu le plaisir d'arbitrer sur l'île de Saint-Pierre-et-Miquelon pour un match de coupe de France en juillet. Vous avez pu voir quelques photos sur notre compte Facebook notamment.

Puis, en octobre, nous avons accueilli la formation de début de saison des arbitres du District, comptant soixante-cinq participants et douze formateurs sur la journée. Vous pouvez également revoir cet événement en vidéo sur notre page Facebook. Et nous sommes prêts à réitérer cette expérience.



Un nouvel éducateur s'est formé au football féminin au mois d'octobre. Ce diplôme doit lui permettre d'intégrer le staff de l'une de nos équipes féminines.

À ce jour, l'USSM football compte 188 licenciés, de la catégorie initiale « baby-foot » jusqu'à l'ancestrale section des vétérans : 38 % de femmes et 62 % d'hommes.



PLEIN PHARE SUR 2025

La prochaine **FESTIVITÉ** prévue est à ce jour le concours de pétanque qui devrait avoir lieu fin mai. L'assemblée générale de juin suivra rapidement.

Mais la date à vraiment retenir pour la section football est le **samedi 27 septembre 2025**. Une soirée de gala aura lieu à l'espace du Narais pour célébrer les 80 ans de la section. Un repas dansant digne de ce nom avec notamment un groupe de musique qui se nomme MACADAM nous permettra de tous nous rassembler.



Côté **SPORTIF**, nous présenterons deux équipes au Tournoi international de Guerlédan en juin 2025 chez les U13 et U13F.

Pour nos équipes sénières, nous comptons jouer les tous premiers rôles que ce soit pour les séniers masculins en deuxième ou troisième division ou encore pour nos sénières féminines en première division. À court terme, nous ambitionnons de jouer à l'échelon supérieur. Si l'occasion se présente en ce début d'année 2025, à nous de la saisir !



Nos U17 et U15 représentent l'avenir de nos équipes fanions sénières, que ce soit chez les garçons comme chez les filles. C'est d'ailleurs pour pérenniser cette continuité au sein du club que nous avons sollicité le District afin d'obtenir les labels JEUNES et ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL. Ces labels doivent nous permettre de nous structurer et de consolider notre formation continue au sein de notre association familiale, chez les filles comme chez les garçons.



Enfin, pour venir compléter notre organigramme, nous avons mis en place une politique de recrutement et de formation des **ARBITRES** sous la direction de Corentin Moriceau. Nous sommes d'ailleurs toujours en phase à accueillir et former nos futurs « dirigeants arbitres » de demain.

Cette structuration du club a pour but d'apporter une formation de qualité à nos enfants notamment par un encadrement d'éducateurs formés, le tout dans un environnement convivial et familial. D'ailleurs, un de nos éducateurs passera son recyclage du **diplôme du BMF** dès la saison à venir dans cet état d'esprit.

Nous tenons également à remercier tout particulièrement Jackie, Jean-Claude, Élisabeth & Benoît pour l'écoute quasi-quotidienne de nos exigences ainsi que tous nos **membres partenaires**, artisans & commerçants, qui au travers de leurs dons, nous permettent d'accueillir nos jeunes licenciés dans des conditions optimums. Nous formons ainsi, tous ensemble, un réseau de qualité qui nous permet de mieux nous connaître et de nous recommander en toute confiance. Merci à vous aussi.



Gymnastique Briéroise



Je vous souhaite, ainsi que les membres du bureau et nos animateurs Annie et David, nos meilleurs vœux pour l'année 2025, que nous espérons sportive afin de garder la forme.

Rappels :

- Les cours ont lieu le mardi, au gymnase, dans une ambiance sportive et conviviale :
- De 14 h à 15 h avec David - renforcement musculaire, abdos, fessiers, étirements, mémorisation et équilibre - adapté à chacun.
- De 20h30 à 21h30 avec Annie, gym-tonique (step, Lia, renforcement musculaire, abdos, fessiers, étirements)
- Nous vous confirmons qu'il est possible de participer aux deux cours.
- Prévoir les chaussures pour la salle de sport et votre serviette pour le tapis, sans oublier votre bouteille d'eau.

Pour les personnes intéressées, il est possible de s'inscrire en janvier pour les deux trimestres ; le montant de la cotisation est de 59 euros (109 pour un couple). Nous vous accueillerons avec plaisir. Pour les nouveaux inscrits, il est nécessaire d'apporter un certificat médical.

Pour information, le nombre d'adhérents est en hausse pour les inscriptions de septembre 2024, néanmoins des places sont disponibles **pour la séance du soir**.

Afin de se retrouver dans un cadre différent, nous proposons également une randonnée chaque trimestre et la possibilité, pour ceux et celles qui le souhaitent, de partager un repas au restaurant une fois par an.

L'assemblée générale aura lieu le mardi 28 janvier.

Nous attendons le plaisir de vous retrouver.

Sportivement vôtre,

Patricia POTE, Présidente, et les membres du bureau.

Contact : 02.43.76.75.91 / 06.84.08.09.30.



La Tribu Briéroise

Bienvenue en 2025 !

Que nos petits écoliers aient plein de rêves et de projets, la Tribu sera à leurs côtés ! En effet, tout au long de l'année, l'association des parents d'élèves organise des manifestations dans le but de faire plaisir aux enfants et de vivre avec eux des moments de partage. Ces manifestations servent également à récolter des fonds afin de mettre en place des activités pédagogiques au sein des deux écoles de la commune.

Cette année, les enfants de l'école maternelle, découvriront la galerie sonore d'Angers, financée par la Tribu Briéroise.

La Tribu participera à hauteur de 20 euros/enfant aux projets de l'école élémentaire. Vous découvrirez les projets par les enseignants tout au long de l'année et le projet phare, cette année, est le théâtre.

Depuis la rentrée scolaire de septembre, nous avons une nouvelle équipe :



De gauche à droite :

Morgane LANGLAIS (Trésorière adjointe), Aurélie AGEORGES JULIEN (Trésorière), Floriane DUFEU CHARRETIER (Présidente, pour sa dernière année), Julien CLOUS (Vice-président), Aurélie LE GALL (Vice-présidente), Christophe LE GALL (secrétaire), Kelly CLOUS (secrétaire adjointe) et Sabrina PEREIRA DE CARVALHO (Chargée de communication).

Bilan de nos actions depuis la rentrée :

- Le 17/11 a eu lieu notre Bourse aux jouets et vêtements, au gymnase !
- Le 8/12, nous avons offert à tous les enfants de la commune et leurs parents un SPECTACLE DE NOËL : « Ah bah super ! » avec la compagnie "T'es pas mioche" suivi de la visite du Père Noël et d'un agréable goûter !

ET EN 2025, ON FAIT QUOI ?

10/01 : ROIS MAGES : les rois mages accompagneront les élèves de l'école élémentaire à l'accueil périscolaire depuis la sortie de l'école à 16h30. Leurs fidèles bénévoles offriront leurs galettes à la cantine de l'école maternelle à partir de 16h30, accompagnées d'un chocolat chaud pour les enfants et d'un verre de vin chaud pour les parents. Chaleur garantie !

01/03 : CARNAVAL : défilé depuis le parking de l'Espace du Narais à 15h00 sur un thème qui nous reste à découvrir. Marion laisse planer le suspense toutefois princesses, chevaliers, dragons, licornes et tous leurs amis seront les bienvenus. S'en suivra le goûter offert par tous les parents, qui auront fait des crêpes, beignets et des gaufres, dans le hall de l'espace du Narais.

30/03 : BRIC À BRAC en plein air au complexe sportif les réservations se font dès maintenant sur IntraMuros, le site de la mairie ou au 06.31.05.92.16.

21/06 : KERMESE spécial « Fête de la musique » sur le site de l'espace du Narais. Nous aurons forcément besoin de vous, pas forcément en tant que bénévoles, mais aussi pour vous amuser, car des concerts gratuits seront offerts en soirée. Préparez-vous à danser. Sur place, buvette et restauration avec au choix deux univers « food trucks ».

27/06 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à 18h45

Enfin, toute l'équipe vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2025 et vous attend pour de nouveaux projets et encore de plus belles aventures !



Rejoignez LA TRIBU Briéroise

<https://www.facebook.com/Latribubrieroise/latribubrieroise@gmail.com>

06.31.05.92.16

pour partager vos idées le temps d'une réunion, d'une manifestation... l'adhésion est GRATUITE, bien sûr !



UNC

"2024 est un au revoir"

Ils ont présidé l'association pendant 18 ans :

- Maurice Tabareau, Ancien Combattant a participé à la guerre d'Algérie. Président durant 12 ans (de 2004 à 2016) et Président d'honneur par la suite. Il aura su, grâce à son esprit d'initiative, mettre en place les voyages, pique-niques ainsi que le repas dansant annuel.
- Sylvère Dupin, Soldat de France aura participé à l'après guerre d'Algérie. Il a succédé à Maurice pendant 6 ans et aura su faire perdurer toutes ces activités, malgré la période du Covid.

Ils auront tous deux fait honneur à l'association des Anciens Combattants.



Nous vous donnons rendez-vous au monument aux morts pour le devoir de mémoire :

Le 8 mai : anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie en 1945

Le 11 novembre : anniversaire de l'Armistice de 1918 et commémoration à tous les "morts pour la France"

Le 5 décembre : journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Le 14 juillet : fête nationale.

Familles de la Sarthe

L'association simplifie votre quotidien !

Besoin d'un coup de main pour vous aider au quotidien ? Familles de la Sarthe propose des services personnalisés pour répondre à tous vos besoins quotidiens : portage de repas à domicile, aide aux seniors, garde d'enfants, ménage, repassage, jardinage, bricolage et loisirs.



Services d'aide à domicile

Familles de la Sarthe propose également des services d'aide à domicile, particulièrement adaptés aux personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie. Ces services incluent l'aide au lever et au coucher, l'aide à la toilette, l'aide aux courses, ainsi que le ménage et le repassage. L'équipe est disponible pour offrir un accompagnement personnalisé et répondre aux besoins spécifiques de chacun.

Accompagnement aux associations en difficulté

À Saint-Mars-la-Brière, l'accent est mis sur l'accompagnement des associations existantes qui rencontrent des difficultés. Qu'il s'agisse de reprendre en gestion une association en sommeil ou de soutenir celles qui peinent à constituer un bureau, Familles de la Sarthe offre un soutien à chaque étape.

Les Voisineurs : un service solidaire en Sarthe

Les Voisineurs recréent le lien social et renforcent la solidarité entre voisins. Ce service gratuit et solidaire met en relation des bénévoles avec des personnes isolées en Sarthe. Que ce soit pour partager un moment de convivialité, rendre un service ponctuel ou simplement discuter autour d'un café, les Voisineurs illuminent le quotidien des personnes, apportant une précieuse touche d'humanité.

Proximité des activités

L'association Familles de la Sarthe la plus proche se trouve à Connerré. Elle propose diverses activités, avec la possibilité de participer à une séance d'essai gratuite :

- **Gymnastique** : tous les lundis de 17h à 18h.
- **Activités manuelles** (patchwork, broderie, couture) : tous les jeudis de 14h à 17h
- **Événements à venir** : thé dansant (le 9 février à la salle Capella avec Nicolas Devoir) et Représentation théâtrale (le 30 mars à la salle Passerelle de Connerré avec la troupe « Les Fracassés »).



Contact : contact@famillesdelasarthe.org / 02.43.39.75.00.

Des bénévoles Voisineurs illuminent le quotidien des personnes isolées en Sarthe

Vous vous sentez seul(e) ou avez besoin de compagnie ? Le Réseau des Voisineurs est fait pour vous ! Rejoignez un groupe de bénévoles solidaires qui partagent leur temps libre avec des personnes proches de chez eux. Une promenade, une partie de jeux de société ou simplement une discussion autour d'un café — quelques heures peuvent suffire pour égayer une journée.

Vous avez du temps à offrir et souhaitez faire une différence ? Devenir Voisineur est une belle opportunité. Quelques heures suffisent pour transformer la vie de quelqu'un, tout en enrichissant la vôtre. En rejoignant cette initiative, vous intégrerez une équipe de bénévoles soudée et participerez à de nombreux événements et rencontres tout au long de l'année.

Cette action solidaire bénéficie du soutien financier de la Conférence des Finances de la Prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de la Sarthe.

Pour en savoir plus : 02.43.39.75.12 ou voisineurs@famillesdelasarthe.org.



Familles Rurales

C'est reparti !!!!



L'association dirigée par Annick PITARD, sa Présidente et animatrice de théâtre, poursuit pour la saison 2024 – 2025 ses activités festives et théâtrales.

Les cours de théâtre ont repris en septembre 2024 avec 2 troupes : une première troupe composée de dix enfants de 8 à 12 ans et deux adultes et une deuxième troupe composée de deux adolescents de 13 ans et six adultes. Ils ont hâte de vous présenter le fruit de leur travail en mai 2025.

Pour commencer l'année 2025, l'association Familles Rurales organisera son karaoké le samedi 1er mars 2025 à l'Espace du Narais, sur le même schéma que l'an passé : Karaoké Apéro dînatoire à partir de 18h30 animé par Anim'Fiesta.

Assiette apéro (charcuterie + fromage) et dessert au prix de 12 € sur réservation auprès de Laetitia au 06.22.10.07.00.

Et pour continuer dans les festivités, les Puces des Couturières et loisirs créatifs en association avec Naturosoli'dère et l'Atelier de Létice auront lieu le samedi 22 mars 2025 à l'Espace du Narais.

Opération Bouchons 72



L'Association « Opération Bouchons » fondée en 2003

a pour but de collecter, sur tout le département, toute sorte de bouchons plastiques ainsi que bouchons en liège.

Association loi 1901, à but non lucratif.

Présidente : Madame Pierrette BREBION – Mairie du GRAND-LUCÉ

En Sarthe, près de 200 communes collectent les bouchons qui sont triés dans huit centres et 800 bénévoles œuvrent à la collecte, à la livraison et au tri. En 2023, 45 tonnes de bouchons ont été vendues et les 11 500€ récoltés ont été répartis sous forme de subvention entre 26 établissements.

L'Association « Opération Bouchons 72 » collecte les bouchons plastiques. Ensuite, les bouchons sont triés, puis vendus pour être recyclés. L'usine de l'Oise transforme les bouchons en billes de plastique. L'usine de Langres fabrique des poubelles. Nous collectons également tous les bouchons de liège qui sont vendus à l'usine Amorim au Portugal pour les recycler en panneaux d'isolation.

L'argent récolté par la vente des bouchons est distribué à des Centres Sarthois recevant des personnes handicapées (IME, classes ULIS, UPI, maisons de retraite...).

ANDRÉ PITARD collecte à l'Intermarché de Champagné et au Super U de Montfort-Le-Gesnois.

Point de collecte sur la commune de Saint-Mars-La-Brière, place de la Liberté, au point d'apport et au local cour de la cantine scolaire.

Collecteur André PITARD : 07.61.40.47.15 - pnetette@gmail.com.

Sur les Pas des Artistes

C'est reparti !!!!

L'association « Sur-les-Pas-des-Artistes » qui compte actuellement quatre-vingt adhérents, dont trente enfants ou adolescents, continue d'attirer et dispenser des cours et stages à la salle des « Vergers » à Saint-Mars-la-Brière et à la salle « Picasso » à Montfort-le-Gesnois.

Différentes activités sont proposées et animées par des artistes professionnels :

- Cours dessins (enfants/ados/adultes) et stages pastel/portraits (animés par Angélique Coudray)
- Stages aquarelle (animés par Alain Berthelot)
- Cours huile/acrylique (animés par Jean-Paul Lemarchand)
- Dessins manga et Disney (animés par Kévin Dotte)



Depuis janvier 2024, un nouveau cours s'est ouvert pour découvrir les dessins Manga et Disney. Il est ouvert à tous, petits et grands. Actuellement, les cours sont animés par Kévin Dotte sur la commune de Montfort-le-Gesnois, le mardi de 17 h 30 à 19 h 30.

Un cours pourrait être organisé sur la commune de Saint-Mars-la-brière en fonction du nombre de participants. Nous ne manquerons pas de vous en faire part.

Durant l'été, notre association a été sollicitée par la commune de Saint-Mars-la-Brière pour embellir la salle des mariages et nous en sommes honorés. C'est avec plaisir que les adhérents ont réalisé des tableaux sur le thème du mariage qui seront prochainement mis en place.

Animations pour 2025

Exposition annuelle :

Cette année, notre exposition annuelle « le Rendez-Vous des Peintres » a rencontré un vif succès à Saint-Mars-la-Brière avec plus de 90 exposants et 400 œuvres. En 2025, elle aura lieu le week-end des 29 et 30 mars à Montfort-le-Gesnois et nous espérons qu'elle attirera autant de participants et visiteurs.

Peintres dans les rues :

La journée « Peintres dans les rues » aura lieu à Saint-Mars-la-Brière en juin 2025.

Vous êtes attirés par le dessin mais, vous n'osez pas sauter le pas !

« Osez et vous vous surprendrez », telle est la devise de notre Association !

Alors rejoignez-nous !

**Pour toute demande de renseignements complémentaires,
contacter James Emery**

au 06.20.84.14.90 ou par mail : sur-les-pas-des-artistes@orange.fr



Infos et Services

Vos élus vous reçoivent



JACKIE SURUT

Maire

- Du lundi au samedi sur rendez-vous



ÉLIZABETH TOUZEAU

1ère Adjointe

- Commission Culture – Vie associative – Vie locale
- Lundi après-midi (14h – 16h)
 - Jeudi matin (9h – 12h)



JEAN-CLAUDE CHESNEAU

2ème Adjoint

- Commission Travaux – Urbanisme – Voirie
- Lundi après-midi (14h – 17h)
 - Samedi matin (9h – 12h)



CATHERINE GADEMER

3ème Adjoint

- Commission Enfance – Jeunesse
- Lundi après-midi (15h – 17h)



ARNAUD PETITPAIN

4ème Adjoint

- Commission Finances



ANNICK PITARD

5ème Adjoint

- Commission Action sociale
- Mercredi matin (9h – 12h)

Les adjoints peuvent également vous recevoir sur rendez-vous. Tél. 02.43.89.70.23

État Civil

16 naissances

6 mariages

7 pacs

20 décès

À noter

Dates des prochains Conseils municipaux :

- Mercredi 22 janvier 2025 à 20 h
- Mercredi 19 mars 2025 à 20 h
- Mercredi 23 avril 2025 à 20 h
- Mercredi 11 juin 2025 à 20 h
- Mercredi 09 juillet 2025 à 20 h

Les séances des Conseils municipaux se déroulent salle des Châtaigniers.

Comptes-rendus des Conseils municipaux

Retrouvez tous les comptes-rendus des Conseils municipaux sur le site de la mairie :

www.saint-mars-la-briere.fr, rubrique les « Conseils municipaux ».

ESPACE du NARAIS

Saint-Mars-la-Brière

Samedi 15 mars 10h - 18h



Welcome to



JAPAN DAY

Ateliers, démonstrations : jeux vidéo, de société, danse, cérémonie du thé, calligraphie, défilé cosplay, etc.

Une journée entière aux couleurs du Japon !



Tarifs : 5€ / Gratuit - de 6 ans
Mairie de Saint-Mars-la-Brière
www.saint-mars-la-briere.fr

 Espace du Narais

Saint Mars
La Brière 

